

**Le groupe de travail sur le réseau
scolaire anglophone**

**RAPPORT AU MINISTRE DE
L'ÉDUCATION DU QUÉBEC**

janvier 1992

Task Force on English Education
Groupe de travail sur le réseau scolaire anglophone

Monsieur Michel Pagé
Ministre de l'Éducation

Monsieur le ministre,

Par la présente, je souhaite vous remettre le Rapport du groupe de travail sur le réseau scolaire anglophone, que vous avez créé au début de septembre 1991.

Permettez-moi d'abord de vous dire que je vous sais gré du choix judicieux des membres qui ont été pour moi une source constante de sagesse et d'encouragement. Grâce à leurs connaissances du milieu de l'enseignement au Québec et à leur implication dans le secteur anglophone de l'éducation, les personnes que vous avez su réunir pour la poursuite de notre mandat ont contribué à développer un véritable esprit de corps qui nous a permis d'arriver à un consensus pas du tout évident au début de nos délibérations, étant donné les intérêts professionnels respectifs. Qu'ils aient réussi à se hisser au-dessus de positions particulières pour trouver des solutions globales témoigne de beaucoup de bonne volonté et surtout d'une conscience remarquable du fait que les problèmes auxquels nous avons à faire face transcendaient une approche sectorielle. Leur coopération et leur collaboration, ainsi que les heures innombrables qu'ils ont gratuitement consacrées à la tâche, se sont avérées impressionnantes et très efficaces.

La contribution des membres ex-officio du gouvernement, du ministère de l'Éducation et de votre cabinet a été précieuse. M. Russell Williams, député de Nelligan, Mme Janyne Hodder, directrice des services éducatifs aux anglophones, et Mme Theresa Arbour, votre attachée politique, nous ont épaulé de façon très constructive tout au long de nos travaux.

Je profite aussi de l'occasion pour remercier les membres du Secrétariat de leur empressement et professionnalisme. Mme Gaby Ostro, directrice générale, M. Norman Henchey, directeur de recherche, et Mme Kathy Danik, secrétaire, n'ont pas seulement fourni une aide technique inestimable, mais encore leurs compétences respectives nous ont permis de bénéficier de données fouillées, d'une documentation inépuisable et d'une gestion de grande valeur.

/2

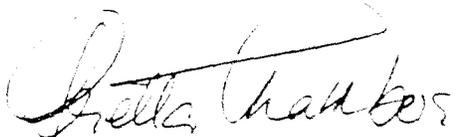
Gretta Chambers, Chair/Présidente

1410 Stanley Suite 415 Montréal, Québec H3A 1P8 (514) 873-1258

Nous avons enquêté à l'échelle de la province. Une fois entamée, la consultation ne pouvait être exclusive. Ne pas consulter le milieu scolaire et la communauté anglophone qu'il dessert n'aurait laissé à notre travail que peu de crédibilité auprès des premiers intéressés. Nous avons fait de notre mieux pour faire la synthèse de ce que nous avons entendu et des conclusions que nous avons tirées de nos propres délibérations et des opinions de ceux à qui nous avons demandé conseil. J'espère que vous trouverez matière à réfléchir et à agir dans les recommandations et propositions qui suivent.

Nous croyons d'une part avoir procédé à une évaluation équilibrée des besoins du réseau scolaire anglophone, et d'autre part vous présenter des solutions raisonnables aux problèmes que nous avons à étudier, tout en satisfaisant toutes les parties en cause. Cette conclusion à laquelle nous sommes arrivés représente, à notre avis, une approche globale et non une série de recommandations indépendantes les unes des autres. Je vous prie de bien vouloir les considérer dans cette optique.

Veuillez agréer, monsieur le ministre, l'expression de ma haute considération.



Gretta Chambers
Présidente

**Le groupe de travail sur le réseau
scolaire anglophone**

**RAPPORT AU MINISTRE DE
L'ÉDUCATION DU QUÉBEC**

janvier 1992

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

MANDAT
FONCTIONNEMENT DU GROUPE DE TRAVAIL
MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL

PARTIE I

AVANT-PROPOS ET PRINCIPES
LE DÉCLIN ET SES CONSÉQUENCES
DIFFÉRENTES ATTITUDES ET ASTREINTES
TRADITIONS DISTINCTES ET PRÉOCCUPATIONS COMMUNES
PEUT-ON VRAIMENT PARLER D'ÉCOLES ANGLAISES?
COUPURES DE SERVICES ET FERMETURES D'ÉCOLES
CLIMAT POLITIQUE ET SOCIAL
SITUATION DE LA COMMUNAUTÉ ANGLOPHONE
ACCÈS À L'ÉCOLE ANGLAISE
UNE MINORITÉ AU QUÉBEC
ÉDIFICATION DU RÉSEAU
CONCLUSION

PARTIE II

PROBLÈMES ET RECOMMANDATIONS

DÉCLIN
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
COMMISSIONS SCOLAIRES
ÉCOLES
ENSEIGNANTS
ÉLÈVES
PROGRAMMES
CONCEPTION DES PROGRAMMES
FRANÇAIS LANGUE SECONDE
PRÉPARATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL
CONCLUSION

PARTIE III

LE RÉSEAU SCOLAIRE ANGLOPHONE DANS LES ANNÉES 1990
RAPPORTS DES RÉGIONS

ANNEXES

STATISTIQUES ET TABLEAUX
LISTE DES MÉMOIRES

BIBLIOGRAPHIE



Groupe de travail
sur le réseau scolaire anglophone

1. Mandat

Afin de soutenir les efforts des commissions scolaires pour assurer aux anglophones des services éducatifs de qualité à la maternelle, à l'école primaire et à l'école secondaire,

afin également de favoriser par le système scolaire les moyens de retenir au Québec les jeunes anglophones,

le ministre de l'Éducation institue un Groupe de travail sur le réseau scolaire anglophone. Il lui confie le mandat suivant:

- 1) étudier l'évolution de la décroissance de la population scolaire anglophone et ses effets sur la qualité des services éducatifs;
- 2) analyser particulièrement la situation des petites écoles et proposer des voies d'action pour y maintenir la qualité des services éducatifs;
- 3) observer les conditions d'accès des jeunes anglophones à la formation professionnelle, de même que la qualité de leur préparation à entrer sur le marché du travail, et formuler les recommandations appropriées;
- 4) examiner le phénomène de l'exode des jeunes Québécois anglophones, en déterminer les causes en relation avec les services éducatifs et proposer des voies d'action propres au réseau scolaire.

2. Échéance

Le rapport du Groupe de travail est attendu pour la fin de janvier 1992.

FONCTIONNEMENT DU GROUPE DE TRAVAIL

Le groupe de travail sur le réseau scolaire anglophone, qui est formé de 23 membres nommés par le ministre de l'Éducation, a tenu la première de ses 10 réunions au grand complet le 5 septembre 1991. Chaque membre a participé aux travaux de l'un des trois sous-comités chargés d'étudier les différentes questions et la documentation selon un plan de travail et un calendrier préparés pour le groupe.

Des réunions de consultation ont été organisées dans toute la province de Québec avec des parents d'élèves, des enseignants, des administrateurs, des élèves et des commissaires pour recueillir des données sur la façon dont le réseau scolaire anglophone est perçu dans les différentes régions. Environ 600 personnes travaillant dans les écoles anglaises se sont réunies en groupes de 20 à 25 dans le Grand Montréal, l'Ouest du Québec, les Laurentides, l'Est du Québec, la Gaspésie, les Cantons de l'Est et la Montérégie. Une série de téléconférences avec les communautés de la Basse Côte Nord a également eu lieu.

Le groupe de travail a fait appel aux compétences des Services aux anglophones du MEQ, de la faculté des sciences de l'éducation de l'Université McGill, du personnel d'écoles parallèles, du milieu des affaires et de spécialistes des programmes d'études, de l'enseignement technique, professionnel et des services sociaux. Plus de 50 présentations et mémoires par écrit ont été remis au groupe de travail.

Le groupe de travail a bénéficié de l'appui d'un directeur de recherche ainsi que d'un directeur exécutif et d'une secrétaire.

PLAN DE TRAVAIL

INTRODUCTION ET VUE D'ENSEMBLE

1. 5 septembre : INTRODUCTION ET CONFÉRENCE DE PRESSE

- Présentation : ministre de l'Éducation
- Présentation des membres du groupe de travail
- Distribution des documents préliminaires
- Procédures administratives et opérationnelles

2. 11 septembre : LA SITUATION ACTUELLE

Questions :

- 1) Quelle est la situation actuelle du réseau scolaire anglophone au Québec?
- 2) Quels sont les principaux scénarios et tendances au niveau des inscriptions dans les écoles anglaises? Dans les années 1980? Dans les années 1990?
- 3) Quelle incidence les politiques gouvernementales ont-elles eue sur le réseau scolaire anglophone?
- 4) Dans quelle mesure les diverses tendances pédagogiques ont-elles affecté le réseau scolaire anglophone?
- 5) Dans quelle mesure le réseau scolaire anglophone a-t-il été affecté par les tendances prévalant au Québec?

Présentation : Janyne Hodder : Problèmes d'actualité du réseau scolaire anglophone du Québec.

Débat : Plan de travail, suggestions

Groupes de travail :

- Analyse des données statistiques
- Conceptions communes et variations régionales
- Analyse des questions à aborder

Sous-comités : Salles disponibles aux dates suivantes : 17, 19, 23, 24 et 25 septembre

Visite - Aylmer : 27 septembre

3. 2 octobre : LE RECUL DES INSCRIPTIONS : EFFETS ET RÉACTIONS

Questions :

- 6) Quels sont les effets des tendances enregistrées au niveau des inscriptions sur la qualité de l'enseignement?
- 7) À quels problèmes se heurtent les écoles et commissions scolaires de moindre importance?

Présentation : Jean-Pierre Proulx (Le Devoir) : le contexte scolaire du Québec dans les années 1990
Tom Blacklock (conseiller) - Que nous réserve la démographie?

Tour de table sur les sujets suivants :

- Organisation des commissions scolaires (gestion)
- Services (par exemple psychologiques)
- Ecoles, surtout petites écoles (structure, culture)
- Régimes pédagogiques
- Programmes spéciaux (enseignement professionnel, surdoués, handicapés)
- Les enseignants et l'enseignement (rôles, formation, mission)
- Ressources (financement, équipements, manuels et matériels)

Sous-comités : Salles disponibles aux dates suivantes : 8 et 9 octobre

Visite - Québec : 4 octobre

Visite - Cantons de l'Est : 10 octobre

4 17 octobre : LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT

Questions

- 8) Quel est le niveau du réseau scolaire anglophone du Québec?
- 9) Le réseau scolaire anglophone du Québec a-t-il un caractère distinctif?
- 10) Quelles innovations se produisent dans le réseau scolaire anglophone?
- 11) Quels ont été les principaux effets des programmes de langue anglaise et d'immersion en français sur le réseau scolaire anglophone, particulièrement sur d'autres secteurs du programme et sur le milieu d'apprentissage des écoles?

Présentation : Sylvia Chesterman, CECM, Michael Thomas, PSBGM

Groupes de travail :

- : Qualité et efficacité du programme d'anglais
- : Efficacité des programmes d'immersion en français
- : La culture des écoles anglophones
- : L'effet des programmes d'immersion en français sur les écoles anglaises

Sous-comités : Salles disponibles le 21 octobre

Visites : Laurentides : 22 octobre, Gaspésie : 25 et 26 octobre

Table ronde : Parents d'élèves, enfance en difficulté, 30 octobre au Collège Dawson (19 h 30)

5. 31 octobre : **PRÉPARATION DE CARRIÈRE**

Questions :

- 12) Dans quelle mesure les diplômés des écoles anglaises sont-ils prêts à entamer une carrière?
- 13) Les étudiants anglophones ont-ils accès à la formation professionnelle?
- 14) Quel est le degré de compétence des diplômés au niveau de la pensée, du langage et des compétences sociales qu'il faut posséder pour affronter le marché du travail moderne du Québec et d'ailleurs?
- 15) Quelle est l'importance et la cause de l'exode des jeunes Québécois d'expression anglaise et dans quelle mesure, le cas échéant, le réseau scolaire anglophone y contribue-t-il?

Présentation : Noëi Burke, spécialiste de l'enseignement professionnel.

Groupes de travail :

- Efficacité des programmes d'enseignement professionnel
- Efficacité des programmes scolaires de planification des carrières

Sous-comités : Salles disponibles à la date suivante : 6 novembre

Table ronde : Enseignants professionnels - 4 novembre au Collège Dawson (16 h 30)
Éducation des adultes - 5 novembre à Concordia (16 h 30)
Administrateurs - 7 novembre au Collège John Abbott (14 h)
Entreprises - 8 novembre au Bureau de Commerce de Montréal (7 h 30)
CÉGEP, université - 11 novembre à McGill (13 h)
Élèves - 11 novembre à McGill (16 h 30)
Commissaires - 13 novembre à Vanier (19 h 30)

6. 14 novembre : **LE RÉSEAU SCOLAIRE ANGLOPHONE DANS DIFFÉRENTES RÉGIONS**

Questions :

- 16) Quels sont les défis communs qui se posent au réseau scolaire anglophone dans toutes les régions du Québec?
- 17) Quels sont les besoins propres à chaque région?
- 18) Quelles sont les initiatives prises dans les différentes régions pour améliorer le réseau scolaire anglophone?

Comptes rendus des groupes de travail sur les visites et les entrevues :

- Montréal métropolitain (CECM, CEPGM, etc.)
- West Island
- Rive nord, rive sud
- Laurentides
- Ouest du Québec (Hull)
- Cantons de l'Est
- Est du Québec (Québec)
- Gaspésie
- Conceptions communes et variations régionales

Sous-comités Salles disponibles aux dates suivantes : 18, 19 et 21 novembre

Visite Montréal, 19 novembre

Téléconférence : Côte nord, 21 novembre

7 27 novembre : **PRIORITES, PROPOSITIONS ET STRATÉGIES**

Questions

- 19) Quelles sont les principales gageures que devra affronter le réseau scolaire anglophone d'ici la fin du siècle?
- 20) Comment peut-on préserver et améliorer la qualité du réseau scolaire anglophone au Québec?

Propositions des groupes de travail sur :

- Accès aux écoles anglophones
- Objectifs, principes et image publique du réseau scolaire anglophone
- Programmes
- Problèmes propres aux petites écoles
- Préparation de carrière
- Organisation des commissions scolaires
- Amélioration de la qualité de l'apprentissage

Seance plénière :

- Ordre de priorité des recommandations
- Principales stratégies

Tribune PAPT PACT - le 28 novembre

Sous-comités Salles disponibles aux dates suivantes : 2, 3, 4, 5, 9 et 10 décembre

8 12 DÉCEMBRE : **AVANT-PROJET DE RAPPORT**

- Rapports des Groupes de travail
- séance plénière

9 8 janvier : **RAPPORT PRELIMINAIRE**

10 15 et 16 janvier : **VOTE D'APPROBATION DU 3^{ième} BROUILLON**

11 28 janvier : **RAPPORT FINAL**

**Le groupe de travail sur le réseau
scolaire anglophone**

MEMBRES

MEMBERS/MEMBRES

Gretta Chambers, Présidente/Chair
McGill University

Francesca Arpin, FOPPO

Donald Burgess, Alliance Quebec

Ann Cumyn, QFHSA

John Dinsmore, Corporate Higher Education Forum

Al Fitzgerald, QACSA

Ann Gauvin, Quebec Literacy Working Group

Curtis George, Quebec Board of Black Educators

Michael George, Association des directeurs généraux

Judy Grant, QASA

Joel Hartt, Conseil Scolaire de l'Île de Montreal

Brenda Lee, CSR Protestante South Shore

Michael Macchiagodena, CECM

Judith Newman, PAPT

Daniel O'Reilly, CECV

Michael Palumbo, PACT

Joseph Rabinovitch, Association des écoles juives de Montreal

Peter Riordon, QAPSB

Leo Venditti, ADES

Bill Young, Heritage College

Theresa Arbour (Ex Officio), Ministère de l'Éducation du Québec

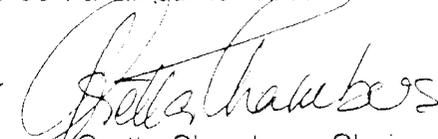
Janyne Hodder (Ex Officio), Ministère de l'Éducation du Québec

Russell Williams (Ex Officio), Membre de l'Assemblée Nationale

STAFF/SECRETARIAT

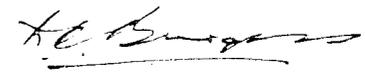
Gaby Ostro, Executive Director/Directrice générale
Norman Henchey, Research Director/Directeur de recherche
Kathy Danik, Secretary/Secrétaire

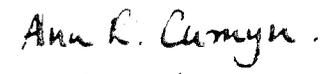
Task Force on English Education
Le Groupe de travail sur le réseau scolaire anglophone

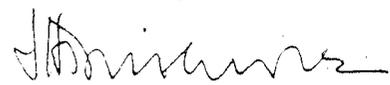

Gretta Chambers, Chair

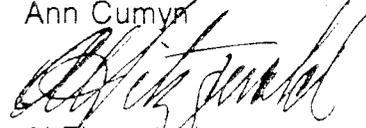

Theresa Arbour (Ex Officio)

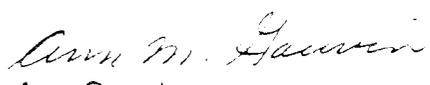

Francesca Arpin

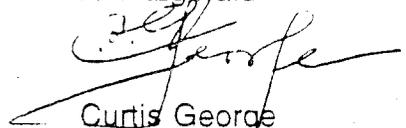

Donald Burgess


Ann Cumyn

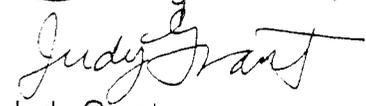

John Dinsmore


Al Fitzgerald

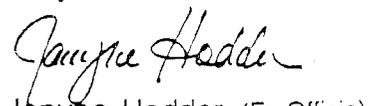

Ann Gauvin


Curtis George

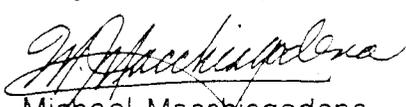

Michael George

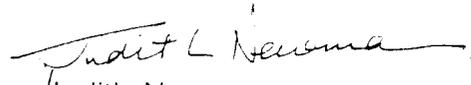

Judy Grant


Joel Hartt


Janyne Hodder (Ex Officio)


Brenda Lee


Michael Macchiagodena


Judith Newman

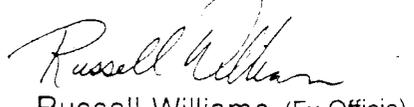

Daniel O'Reilly

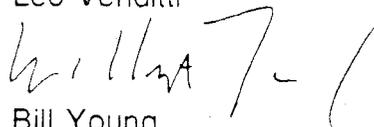

Michael Palumbo


Joseph Rabinovitch


Peter Riordan


Leo Venditti


Russell Williams (Ex Officio)


Bill Young

PARTIE I

AVANT-PROPOS

L'éducation de la jeunesse d'une communauté sert de fondement à l'édification de son avenir. Si elle laisse à d'autres le soin d'éduquer ses jeunes, ces autres finiront par définir ses valeurs culturelles et par décider de ses priorités sociales. Le groupe de travail sur le réseau scolaire anglophone s'est attaqué à sa mission dans cette optique, optique qu'il partage avec les minorités francophones du pays, mais particulièrement avec la majorité francophone du Québec. Un réseau scolaire public est l'instrument de base qui sert à forger l'identité culturelle, sociale et économique d'une communauté.

La communauté anglophone du Québec ne fait pas exception à la règle. Son avenir dépend de son aptitude à inculquer à ses enfants les points forts de la communauté anglophone de même que le désir et la capacité de fonctionner de façon efficace dans une société à prédominance francophone. Le défi n'est pas mince. Il ne peut être relevé par le Québec anglophone à lui seul. Il faut que la majorité linguistique du Québec reconnaisse que la communauté anglophone a une valeur intrinsèque pour le Québec. Si le Québec anglophone doit continuer à exister comme partie intégrante de la trame sociale, culturelle et démographique du Québec, ses écoles doivent refléter le caractère distinctif de ses aspirations, de ses traditions et de son potentiel.

La mission du réseau scolaire anglophone du Québec est donc triple.

- 1) Il doit inculquer à ses élèves les instruments de culture et d'apprentissage nécessaires pour qu'ils deviennent des éléments productifs d'une société moderne.
- 2) Il doit inculquer à ses élèves la connaissance du patrimoine culturel anglophone et de la contribution de leur communauté au développement de cette société.
- 3) Il doit également leur inculquer les compétences langagières et les connaissances culturelles qu'il faut posséder pour devenir membres à part entière de la vie économique et politique à prédominance francophone du Québec.

PRINCIPES

Pour réussir, le réseau scolaire anglophone doit satisfaire à ces trois impératifs. Les difficultés que pose l'accomplissement de cette mission deviendront manifestes dans le rapport qui suit et qui contient également des recommandations pour relever ce défi. Le groupe de travail sur le réseau scolaire anglophone proposera des changements au ministre de l'Éducation et à la communauté en souscrivant aux principes suivants :

- 1) L'apprentissage est l'essence même de l'éducation et les élèves sa raison d'être.
- 2) Un système éducatif de qualité inculque à chaque élève les attitudes et les capacités qu'il faut pour une éducation permanente.
- 3) Le réseau scolaire anglophone doit préparer ses élèves à faire une carrière dynamique et enrichissante au Québec.
- 4) Le Québec a tout à gagner d'un système scolaire anglophone dynamique et créatif.

- 5) La communauté anglophone doit assurer le contrôle de son système d'éducation dans les limites d'un cadre stratégique assez vaste pour pouvoir transmettre sa langue, ses valeurs et sa culture et pour répondre aux besoins des jeunes Québécois de langue anglaise en matière d'apprentissage.
- 6) Pour être dynamique et efficace, un système scolaire doit être capable de se renouveler et de se développer.
- 7) Il faut épauler les petites écoles, qui sont souvent le dernier établissement à desservir la communauté anglophone d'une région.
- 8) Les enseignants sont essentiels à un enseignement de qualité et il faut les épauler pour qu'ils puissent se conformer aux exigences pédagogiques que le système leur impose.
- 9) Enseignants et administrateurs doivent se voir offrir des possibilités constantes de perfectionnement professionnel et d'épanouissement.

LE DÉCLIN ET SES CONSÉQUENCES

Un certain nombre de facteurs expliquent la nature et l'ampleur du déclin des inscriptions dans les écoles anglaises. Le climat politique et économique général du Québec, allié à la mobilité des Québécois d'expression anglaise, a entraîné une hausse du taux d'émigration chez les jeunes Québécois anglophones et a dissuadé les gens de langue anglaise d'immigrer au Québec. La Loi 101 qui restreint l'admissibilité à l'école anglaise, a accéléré ce déclin en éliminant une bonne partie de la clientèle de remplacement potentiel du réseau scolaire anglophone.

Entre 1972 et 1990, les inscriptions dans les écoles anglaises (publiques et privées) ont chuté de 57 % et sont passées de 250 000 à 108 000. Pendant ce temps, les inscriptions dans les écoles françaises regagnaient de 24 %. Selon les statistiques les plus récentes, la situation s'est quelque peu stabilisée depuis 1986.

Le réseau scolaire est également touché par le bas taux de natalité de la communauté anglophone du Québec et par sa population vieillissante. La désertion des régions au profit de l'agglomération montréalaise a accentué la saignée de nombreuses écoles dans les centres plus petits tandis que l'abandon du centre de Montréal au profit des banlieues a mis à rude épreuve le réseau scolaire anglophone du centre-ville.

DIFFÉRENTES ATTITUDES ET ASTREINTES

À cette série complexe de tendances et de problèmes, il faut ajouter les effets d'attitudes individuelles. Les Québécois, comme le reste de l'Amérique du Nord, sont vivement préoccupés par les écoles publiques. Ajoutons à cela l'importance que les parents anglophones attachent au bilinguisme de leurs enfants. De nombreux Québécois d'expression anglaise envoient désormais leurs enfants à l'école française. Au sein du réseau soi-disant anglophone proprement dit, la popularité des programmes d'immersion en français a eu un impact sur les structures, le contenu et le déroulement de l'enseignement.

L'expansion rapide des sections francophones de certaines commissions scolaires protestantes a profondément modifié l'assimilation traditionnelle de l'enseignement protestant à l'enseignement en langue anglaise (tableau 20).

TRADITIONS DISTINCTES ET PRÉOCCUPATIONS COMMUNES

En dépit du mouvement qui dure depuis 1964 et qui vise à intégrer les structures éducatives du Québec dans un seul cadre, le réseau scolaire anglophone conserve le caractère de ses traditions distinctes : tronc commun de croyances, de cultures et de leadership anglo-écossais-protestant sur lequel sont venus se greffer un ensemble d'éléments juifs et non catholiques de même qu'un tronc commun italo-irlandais catholique qui a conservé un caractère distinctif jusqu'à récemment. Depuis 25 ans, on constate combien ces deux cultures se sont adaptées aux changements des structures dirigeantes du Québec français et aux relations qu'elles entretiennent l'une avec l'autre.

Parallèlement à l'évolution de ces deux traditions, il est de plus en plus manifeste que c'est leur langue qui les unit, englobant les autres communautés culturelles qui sont devenues partie intégrante de leur groupe linguistique. Les Anglo-catholiques, même s'ils ont leurs propres écoles, jouissent d'une autonomie et de ressources amoindries au sein des commissions scolaires à prédominance francophone.

PEUT-ON VRAIMENT PARLER D'ÉCOLES ANGLAISES

Le réseau scolaire «anglophone» du Québec a subi deux autres influences. D'une part, il aspire à combler l'écart qui existe entre un système de structures et de programmes d'inspiration française et une communauté nord-américaine d'organisations, de manuels, de littérature professionnelle et de recherches scolaires. D'autre part, il a cessé d'être très «anglais», encadré comme il l'est par une structure et une terminologie françaises, des systèmes de programmes et des règlements éminemment bureaucratiques dont beaucoup sont tout à fait étrangers aux traditions anglaises. En outre, 50 % des élèves du jardin d'enfants et du primaire suivent au moins la moitié de leur programme en français et 25 % des élèves du secondaire apprennent une ou plusieurs disciplines en français. (Tableau 21).

Même si depuis quelques années, les éducateurs de langue anglaise prennent une plus grande part à la production des matériels et examens, les régimes pédagogiques du ministère, qui ont aujourd'hui 10 ans, ont établi des structures et des programmes détaillés au niveau du primaire et du secondaire dans tout le Québec ainsi que des directives très strictes en ce qui concerne le contenu et les méthodes pédagogiques. Dans bien des cas, le programme des écoles anglaises est devenu une traduction, généralement tardive, du programme des écoles françaises, les examens finals du ministère pour les élèves du réseau anglais étant des traductions des examens destinés aux élèves francophones.

COUPURES DANS LES SERVICES ET FERMETURES D'ÉCOLES

Les effets pratiques de la chute des inscriptions ont été ressentis dans pratiquement tous les secteurs du réseau scolaire anglophone. Si l'on respecte les conditions dictées par les normes provinciales et les conventions collectives, les budgets des commissions scolaires perdent pratiquement toute flexibilité. Des priorités et des plans rationnels sont difficiles à établir et compromettent souvent les innovations et la conception de programmes fructueux dans le réseau scolaire anglophone.

Les inscriptions sont en repli dans la plupart des écoles. Les petites écoles sont souvent limitées dans l'éventail des services et des ressources qu'elles peuvent offrir. De nombreuses écoles ont dû fermer leurs portes, provoquant tout un remous dans la communauté. D'autres sont maintenues en état d'insécurité perpétuelle. Écoles et commissions scolaires se disputent à l'aveugle les élèves et dans cette conjoncture, il se peut qu'on oublie le fondement logique du maintien d'une école.

Avec la chute des inscriptions dans le réseau scolaire anglophone, les divisions actuelles des commissions scolaires entraînent des difficultés de coordination et d'appui mutuel dans la prestation de services de grande qualité.

CLIMAT POLITIQUE ET SOCIAL

Les solutions à ces problèmes, notamment à la baisse des inscriptions, ne dépendent pas entièrement des politiques qui ont trait à l'éducation. L'enseignement en anglais ne peut être perçu en dehors du contexte où il est dispensé et reçu. Sans une communauté saine et viable, un réseau scolaire anglophone, quelle qu'en soit la qualité, serait difficile à sustenter.

Aujourd'hui, c'est le climat social et politique du Québec qui exerce l'effet le plus néfaste sur le réseau scolaire anglophone. L'essence du problème tient à l'existence de cette communauté comme partie intégrante de l'avenir du Québec. La majorité des Québécois d'expression anglaise sont convaincus que la majorité francophone du Québec pense qu'elle peut parfaitement se passer d'eux, d'où la futilité apparente de la moindre tentative visant à assurer l'avenir et la qualité du réseau scolaire anglophone.

SITUATION DE LA COMMUNAUTÉ ANGLOPHONE

Le fait de garantir le statut de la communauté anglophone est une première mesure importante dans la reorganisation du réseau scolaire anglophone pour remédier aux problèmes de déclin et de morcellement. Si les diplômés des écoles anglaises n'ont pas les mêmes chances d'accès à l'emploi au Québec, ils se mettront en quête d'un emploi ailleurs. Plus ils seront éduqués, plus il leur sera facile de s'en aller. Si les jeunes anglophones continuent de considérer que leur avenir au Québec est incertain, le message qui en découlera pour les éventuels immigrants de langue anglaise au Québec, particulièrement ceux qui possèdent des compétences et des moyens, est que le Québec n'est pas une terre d'avenir pour leurs propres enfants. On est alors en présence d'un cercle vicieux qui prive le Québec de sources existantes et potentielles de santé démographique, économique et sociale.

À moins que le concept d'une communauté anglophone ne bénéficie d'une réelle importance, on peut avoir des doutes sur l'intérêt de bâtir ou de rebâtir un réseau scolaire anglophone. Si les arguments qui ont abouti à la Loi 101 selon lesquels cette Loi était nécessaire pour protéger et préserver les Francophones menacés du Québec, sont encore valables, l'idée de les appliquer aujourd'hui au fait anglais du Québec semble parfaitement de mise. Entre la majorité francophone et la minorité anglophone, laquelle des deux est la plus menacée?

L'affirmation que le Québec anglais n'est pas menacé en raison du contexte nord-américain où nous vivons élude carrément la question. Sans doute que l'«anglicité» des Québécois anglophones n'est pas menacée, mais le Québec anglais en tant qu'élément fonctionnel de la société québécoise dans son ensemble ne peut fonctionner sans les ressources humaines dont il a besoin pour apporter sa contribution collective. Si on l'empêche de se renouveler, il disparaîtra tout bonnement. Le fait de le couper systématiquement de ses sources traditionnelles de réapprovisionnement peut être interprété comme un arrêt de mort à retardement mais délibéré et le sera sans doute.

ACCÈS À L'ÉCOLE ANGLAISE

L'accès à l'école anglaise doit être élargi à tous les enfants d'immigrants qui ont été éduqués en anglais ou dont les parents viennent d'un pays du monde où l'on parle l'anglais.

L'assouplissement des règles d'admissibilité à l'école anglaise aura un effet psychologique très positif. La mesure pourrait inciter certaines personnes qualifiées de pays industrialisés à s'établir au Québec mais il est peu probable qu'elle soit lourde de conséquences sur le rapport relatif entre les secteurs français et anglais. Si tous les élèves anglophones qui sont aujourd'hui dans le secteur français devaient passer dans une école anglaise, cela se traduirait par une baisse d'un pour cent seulement dans le secteur français. Étant donné qu'environ la moitié des élèves anglophones qui sont aujourd'hui dans les écoles françaises y sont probablement de leur plein gré, il n'y aurait pas de ponction appréciable sur le réseau francophone, alors que le réseau anglophone y trouverait un regain de vigueur.

UNE MINORITÉ AU QUÉBEC

La communauté anglaise, comme minorité au Québec, doit exploiter ses potentialités en tant que communauté. La qualité du réseau scolaire d'une minorité doit être égale à celle du réseau de la majorité, sans pour autant que les deux soient identiques. Les écoles des minorités ont un rôle essentiel à jouer dans la survie et la vitalité de leurs communautés, lesquelles doivent pouvoir décider d'un certain nombre de questions, comme le contenu des programmes et la façon dont ils sont dispensés.

La communauté anglophone du Québec possède un ensemble d'institutions éminemment développées. Il lui faut définir ses propres objectifs culturels et pédagogiques et déterminer le degré d'autonomie et d'autodétermination qu'elle entend donner à son système d'éducation. Elle doit s'assurer l'appui communautaire dont elle a besoin pour édifier des structures et des stratégies qui lui permettront d'atteindre ses objectifs dans le domaine de l'éducation.

EDIFICATION D'UN RESEAU

La représentation des anglophones au ministère de l'Éducation est minime. Pas un membre de la communauté pédagogique de langue anglaise n'occupe un poste de sous-ministre adjoint ou de directeur général d'une direction générale. La seule concentration d'anglophones se trouve dans le secteur de la prestation des services et non aux échelons où se dessinent les politiques éducatives. Leur influence sur les programmes d'études est essentiellement limitée à l'anglais au français langue seconde et à la traduction de documents. Rares sont les commissions scolaires qui disposent d'experts administratifs et professionnels capables de concevoir des programmes d'études. La plupart des organisations provinciales ont des champs d'intérêt spécialisés et l'on ne recense aucun corps constitué capable de régler les grands problèmes de politique, de coordonner les événements à mesure qu'ils surviennent ou de nouer des rapports fructueux avec le secteur francophone.

On peut parler d'un secteur scolaire anglophone au Québec mais non d'un système scolaire anglophone avec le partage de toutes les ressources humaines et matérielles que ce terme présuppose. D'un point de vue purement comparatif, le réseau scolaire anglophone tient bon. Beaucoup d'élèves obtiennent leur diplôme de fin d'études secondaires et se débrouillent bien au cégep, à l'université et sur le marché du travail. Le réseau est celui qui dispense l'enseignement le plus bilingue de tous les réseaux scolaires du pays. La mobilité professionnelle de ses diplômés les plus doués témoigne avec éloquence de son dynamisme.

L'accès à ses services éducatifs n'est pas uniforme et ne répond pas aux besoins de tous les élèves inscrits dans ses écoles. Le réseau manque de cohésion et son leadership est fragmenté. Cherchant tout bonnement à survivre, ses objectifs ne reflètent pas toujours fidèlement la communauté qu'il est censé servir.

CONCLUSION

Les problèmes les plus urgents circonscrits par le groupe de travail à l'issue de ses consultations et délibérations sont les suivants :

- 1) La baisse spectaculaire et soutenue des inscriptions dans les écoles anglaises au cours des vingt dernières années.
- 2) La sous-représentation de la communauté anglophone au sein du ministère de l'Éducation.
- 3) Le morcellement des structures et la répartition inéquitable des services, surtout pour la communauté catholique anglaise, en vertu de la division actuelle des commissions scolaires.
- 4) La petite taille, l'isolement et le manque de moyens suffisants de nombreuses écoles anglaises.
- 5) Le besoin de mieux épauler et d'offrir davantage de possibilités à un corps enseignant qui a toujours besoin de se ressourcer.
- 6) La rigidité des régimes pédagogiques.
- 7) Le manque de services de soutien suffisants dans les écoles et de la part des services sociaux pour les élèves en difficulté.
- 8) L'absence d'un réseau de communication cohérent.

PARTIE II

PROBLÈMES ET RECOMMANDATIONS

DÉCLIN

Le réseau scolaire anglophone a accusé un repli de 57 % au cours des 20 dernières années. Même si la baisse s'est quelque peu atténuée ces dernières années, l'exode des jeunes anglophones se poursuit. L'incertitude politique et économique et un climat social inhospitalier inciteront les anglophones à émigrer et dissuaderont les immigrants anglophones de s'installer au Québec.

Un réseau scolaire anglophone de grande qualité qui garantirait la préservation de la langue et de la culture anglaises et permettrait d'apprendre couramment le français constituerait un puissant message pour les gens nés au Québec et les éventuels immigrants capables de contribuer à l'essor de la province. L'accès élargi à l'école anglaise profiterait au Québec, au réseau scolaire anglophone et à tous les Québécois qui tiennent à ce que leurs enfants soient éduqués en anglais et au Québec. Cela prouverait en plus que le Québec est heureux d'accueillir des immigrants de zones importantes du monde où l'anglais constitue la langue et la culture communes.

RECOMMANDATION : ACCÈS À L'ÉCOLE ANGLAISE

- 1) **QUE LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION RECOMMANDE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC QUE** l'accès au réseau scolaire anglophone soit élargi au moins à tous les enfants qui faisaient leurs études en anglais ou dont l'un des parents est originaire d'un pays anglophone du monde.
- 2) **QUE LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION** veille à ce que les parents reçoivent, avant d'inscrire leurs enfants à l'école, des renseignements complets sur le type de scolarité qui leur est offerte.
- 3) **QUE LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION** veille à ce que la communauté anglophone soit représentée au sein de la Commission d'appel.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

La communauté éducative anglophone jouit d'une représentation minime au ministère de l'Éducation qui est censé servir tous les Québécois. Son investissement dans les structures décisionnelles du ministère a été minime au mieux, sa présence étant limitée aux services opérationnels et à la traduction.

Cela explique que la politique éducative anglophone au Québec soit essentiellement une traduction de la version française. Cela est-il acceptable si l'on veut que le réseau scolaire anglophone retrouve son caractère distinct pour offrir le meilleur de lui-même à ses élèves et à la société. Il doit faire partie du processus décisionnel qui affecte les priorités, les objectifs et les normes. Il faut reconnaître l'importance que le Québec est prêt à attacher à son système scolaire anglophone et à ses prestations.

RECOMMANDATION : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

- 4) **QUE LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION** crée un poste de sous-ministre adjoint (réseau scolaire anglophone) qui serait responsable des politiques intéressant les écoles de langue anglaise et de l'élaboration des politiques et des prestations de services moyennant les ressources qui lui sont attribuées pour assumer ces fonctions.

COMMISSIONS SCOLAIRES

La vaste majorité des gens que nous avons consultés étaient nettement favorables à la structuration de l'éducation au Québec selon des axes linguistiques. Mais il existe aussi un point de vue minoritaire qui compte d'ardents partisans. C'est une question qui laisse peu de Québécois anglophones indifférents.

Ceux qui sont favorables à des commissions linguistiques préconisent un seul réseau scolaire pour faciliter la planification unifiée, le regroupement des ressources et le partage des données nécessaires pour redonner de la vitalité au réseau scolaire anglophone aujourd'hui et demain. La plupart des membres de la communauté catholique ainsi que la majorité des éducateurs professionnels, catholiques comme protestants, sont de cet avis.

D'autres pensent que l'abandon des commissions scolaires confessionnelles équivaut à une renonciation aux droits à l'éducation garantis par la constitution, lesquels droits passent pour être le seul moyen de protection du réseau scolaire anglophone même si le réseau scolaire protestant n'est plus l'apanage des anglophones. Vu sous cet angle, le réseau scolaire anglophone sans garanties constitutionnelles serait tout bonnement vulnérable.

Les recommandations qui suivent s'appuient sur les considérations suivantes, que le morcellement des structures scolaires de la communauté anglophone empêche la planification et l'utilisation cohérentes des ressources, qu'il est urgent d'offrir des structures et des services appropriés aux écoles catholiques d'un certain nombre de régions, sur l'île de Montréal comme ailleurs, que le réseau scolaire anglophone a besoin de protections constitutionnelles contre l'avenir.

RECOMMANDATIONS : COMMISSIONS SCOLAIRES

- 5) **QUE LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION** reconnaisse le besoin de la communauté anglophone d'assurer le contrôle et la gestion de ses commissions scolaires dans les limites de la structure assez large établie par le ministre de l'Éducation et le gouvernement pour pouvoir transmettre sa langue, ses valeurs et sa culture et répondre aux besoins des jeunes Québécois anglophones en matière d'apprentissage.
- 6) **QUE LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION** cherche à obtenir des garanties de protection des commissions scolaires de langue anglaise, analogues à celles dont bénéficient les minorités confessionnelles.
- 7) **QUE LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION** cherche à enchâsser les dispositions protégeant le réseau scolaire anglophone dans la Charte des droits et libertés du Québec.

- 8) **QUE LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION** déclare un moratoire sur la fermeture des écoles anglaises dans les petits centres jusqu'à la mise en place d'un plan de reorganisation des commissions scolaires pour les écoles de langue anglaise, sauf si la communauté scolaire proprement dite preconise de telles fermetures.

ÉCOLES

Les écoles anglaises du Québec sont investies d'une mission spéciale. Elles doivent transmettre un patrimoine culturel anglais et une solide connaissance du français. Elles doivent montrer l'exemple au niveau de la culture et de l'apprentissage et faire la synthèse des traditions culturelles et linguistiques anglaises et françaises.

Dans bien des lieux, l'école anglaise est la dernière institution culturelle d'une communauté anglophone. Dans bien d'autres, c'est une espèce en voie d'extinction. Les écoles, surtout dans les communautés éloignées, pourraient être organisées de manière à inculquer la culture et à offrir des services culturels à toute la communauté. Cela donnerait plus de sens au concept de l'école comme centre de services et de ressources communautaires pour les enfants et les adultes.

La plupart des écoles de langue anglaise sont de taille restreinte (200 élèves ou moins). Elles ne peuvent donc offrir une gamme complète de programmes et de services. Les petites écoles peuvent donc être perçues comme problématiques ou à l'inverse, comme lieux d'apprentissage à l'échelle humaine empruntant des démarches inusitées.

Si la taille est un facteur dont il faut tenir compte, il en va de même des transports. De nombreux élèves doivent passer deux heures dans les bus de ramassage scolaire deux fois par jour. De nouveaux modes de fréquentation doivent être envisagés. On pourrait par exemple songer à une semaine de quatre jours à l'école/une journée à la maison et une alternance travail-études et services communautaires-études.

L'école est le lieu d'interaction des enseignants et des parents d'élèves. Les modes d'échange existants doivent être renforcés et il faut inciter les principaux à faciliter la participation des parents au processus d'apprentissage de leurs enfants et à leurs progrès. Il faut promouvoir les programmes qui fournissent aux parents les instruments et la confiance dont ils ont besoin pour participer à l'éducation de leurs enfants.

RECOMMANDATIONS : ÉCOLES

- 9) **QUE LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION** révise les règles budgétaires de manière que les commissions scolaires soient financées d'une façon qui soit plus équitable pour les petites écoles, particulièrement celles situées dans les petits centres et les écoles parallèles pour élèves à risque.
- 10) **QUE LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION** crée un «service des petites écoles anglaises» au sein du ministère de l'Éducation chargé d'établir des liens entre les petites écoles du Québec et entre les petites écoles et les écoles plus importantes qui offrent des connaissances spécialisées.
- 11) **QUE LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION** débloque des ressources pour les innovations et les projets dans les écoles et pour des activités d'évaluation.

ENSEIGNANTS

De nombreux enseignants qui sont entrés dans le métier dans les années 1960 et 1970 ont été les témoins d'une chute des inscriptions, de la fermeture de nombreuses écoles, de la mise en disponibilité de leurs collègues, de leur propre mutation d'un programme à un autre et d'une rarefaction des ressources et des systèmes de soutien. Ils estiment avoir perdu la maîtrise de leur profession et leur droit à prendre des décisions professionnelles sur les programmes d'études et les politiques scolaires. Ce sentiment d'impuissance est souvent très aigu.

Les enseignants font de leur mieux dans leur propre classe, souvent avec grand succès. Les efforts sont généralement individuels et ne sont donc pas toujours durables. Trop souvent on trouve tout naturel que les enseignants supportent le fardeau supplémentaire de l'intégration de classes à niveaux multiples et des impératifs d'un programme d'études très rigide. Il faut offrir aux enseignants des possibilités de perfectionnement professionnel et des matériels didactiques qui les aideront à répondre aux besoins de chaque élève en matière d'apprentissage à faire face à différents styles d'apprentissage et à favoriser l'intégration des élèves qui ont des difficultés d'apprentissage ou de ceux qui sont handicapés.

Au cours des prochaines années, de nombreux enseignants prendront leur retraite et à moins que les inscriptions ne continuent leur chute vertigineuse, il y aura de nouvelles occasions d'engager de jeunes enseignants armés des compétences qu'il faut pour s'adapter à une population étudiante plus diversifiée et plus exigeante. Les facultés des sciences de l'éducation seront mises au défi de préparer les maîtres de l'enseignement en conséquence.

Le besoin de méthodes plus nombreuses et plus novatrices visant au perfectionnement professionnel des enseignants revêt une importance cruciale. Il faut promouvoir la mobilité et les échanges de professeurs si l'on veut que ceux-ci puissent se ressourcer. Il faut inciter les écoles et les commissions scolaires à mettre sur pied des programmes d'échanges de professeurs avec les enseignants et les organismes publics de leur région.

RECOMMANDATIONS : ENSEIGNANTS

12. **QUE LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION** étudie de concert avec les commissions scolaires et les organisations d'enseignants les moyens de favoriser les possibilités d'une mobilité accrue pour les enseignants pour permettre des expériences de carrière enrichissantes.
13. **QUE LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION** augmente les fonds pour que les écoles locales puissent prendre des initiatives visant le ressourcement et le perfectionnement.
14. **QUE LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION** facilite la mise en place d'un système de gestion de réseaux informatiques pour les enseignants des écoles de langue anglaise au Québec.
15. **QUE LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION** reconnaisse publiquement les écoles et les enseignants remarquables, les projets novateurs, les idées nouvelles, les services extraordinaires et les illustres éducateurs.

ÉLÈVES

Tous les élèves, les moyens comme les surdoués et ceux qui ont des difficultés d'apprentissage peuvent profiter d'expériences d'apprentissage parallèles. L'enseignant en classe est censé aider chaque élève à apprendre, quels que soient ses aptitudes ou son style d'apprentissage.

La plupart des enseignants sont mal préparés à cet égard, et les personnels de soutien comme les adjoints d'enseignement, les psychologues, les orthophonistes et les travailleurs sociaux sont rares ou sont absents de beaucoup d'écoles anglaises. Malgré l'existence d'une législation récente, les services en anglais font cruellement défaut dans bien des communautés. Il faut garantir l'accès à des services sociaux en anglais dans toutes les régions du Québec en soustrayant quand au besoin ces services aux organismes qui ont des équipes d'employés anglophones.

On recense 17 000 élèves anglophones chez qui l'on a diagnostiqué cette année des difficultés d'apprentissage et dans certaines écoles, plus de 40 % des élèves entrent dans cette catégorie. (Tableau 11). Les élèves qui accusent un certain retard ou qui affichent des problèmes d'apprentissage ne sont souvent pas dépistés avant le milieu du primaire, ce qui rend encore plus problématique une intervention fructueuse. Certains élèves ne sont jamais correctement évalués durant leur scolarité.

Les parents qui, avec les écoles, ont la charge d'éduquer leurs enfants, ne bénéficient pas toujours de renseignements ou d'un appui suffisant qui leur permettent d'aider leurs enfants à apprendre. Les enfants de parents peu instruits ou peu cultivés sont les plus vulnérables. Il faut créer des programmes pour appuyer et rehausser le niveau d'apprentissage et de culture à la maison et dans la communauté.

RECOMMANDATIONS : ÉLÈVES

- 16) **QUE LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION** fournisse les moyens nécessaires au dépistage précoce des élèves qui ont des difficultés d'apprentissage pour que l'on puisse intervenir à temps.
- 17) **QUE LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION** fasse en sorte qu'il y ait suffisamment de ressources pour permettre l'intervention et l'intégration à l'école sans mettre en péril l'instruction des autres élèves.
- 18) **QUE LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION** reconnaisse et épaulé les démarches parallèles visant à répondre aux besoins d'apprentissage et offre des programmes élargis aux élèves surdoués par le biais des ressources communautaires, des cours de cégep, des réseaux informatiques et de l'éducation à distance.
- 19) **QUE LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION** veille à ce que les apprenants d'âge adulte aient accès à des services d'éducation permanente dans les communautés rurales ou éloignées par le biais de réseaux informatiques et de l'éducation à distance.
- 20) **QUE LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION** instaure avec LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX un mécanisme de coordination interministériel dans le but de répondre aux besoins des écoles anglaises en matière de services.

PROGRAMMES

La rigidité des régimes pédagogiques avec leurs grilles et leurs spécifications détaillées ne facilite pas leur adaptation aux principes de base et aux conditions du réseau scolaire anglophone aux besoins des écoles rurales et des petites écoles, ou à la population étudiante hétérogène du réseau scolaire anglophone du Québec.

Les objectifs du programme d'études proprement dit ne sont pas exclusifs et on peut leur ajouter des éléments. Mais la structure dissuade le développement et l'adaptation au niveau local. Il est rare que les objectifs et les manuels disponibles en anglais cadrent les uns avec les autres.

RECOMMANDATIONS : PROGRAMMES

- 21) **QUE LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION** modifie la structure des régimes pédagogiques destinés aux écoles primaires et secondaires pour : a) réduire le nombre de cours obligatoires ; b) donner plus de latitude aux écoles quant à l'ordre ou les cours sont dispensés ; c) favoriser l'initiative individuelle dans la conception de programmes répondant aux besoins des élèves et de la communauté.

CONCEPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

La conception et l'évaluation continue des programmes d'études doivent être confiées conjointement au ministère de l'Éducation, aux commissions scolaires, aux écoles prises individuellement et aux associations professionnelles d'enseignants. Le réseau scolaire anglophone doit contribuer sa part à la conception des programmes et des programmes d'études ainsi que des méthodes d'évaluation.

Les programmes de matières culturellement sensibles comme l'histoire, la géographie, les études sociales et les arts doivent être remaniés de manière à mieux faire valoir la contribution des communautés de langue anglaise au Québec et dans le monde et pour que leur contenu soit maintenu dans les programmes d'immersion en français.

Toutes les écoles anglaises doivent faire en sorte que leurs élèves aient une connaissance approfondie de l'anglais parlé et écrit, ainsi que de la lecture pour l'analyse du contenu et qu'ils soient exposés à une riche palette de morceaux choisis de la littérature anglaise. Cela est particulièrement important pour les écoles anglaises, surtout dans les petites localités et les localités éloignées, car elles sont les seuls centres de culture et de stimulation de l'alphabétisation des adultes pour tous les membres de la communauté.

RECOMMANDATIONS : CONCEPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

- 22) **QUE LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION** crée un conseil des programmes d'études en anglais au sein duquel siégeront des représentants du MEQ, des associations d'enseignants, des commissions scolaires, des établissements d'enseignement supérieur et des membres de la communauté afin de lancer et de coordonner a) l'élaboration et l'adaptation de nouveaux programmes pour répondre aux besoins propres à la communauté anglophone du Québec, b) l'évaluation des manuels et des matériels didactiques qui conviennent, c) l'évaluation des structures des programmes et des programmes d'apprentissage et d) les recommandations relatives aux politiques sur le contrôle continu des progrès des élèves et les qualifications qu'il faut avoir pour obtenir son diplôme de fin d'études secondaires.

FRANÇAIS LANGUE SECONDE

L'une des principales difficultés qu'il y a à essayer de faire cadrer le réseau scolaire anglophone dans une structure conçue pour la majorité d'expression française tient à l'insertion nécessaire de programmes élargis d'une langue seconde pour le secteur anglophone. On ne saurait trop insister sur l'importance de former des diplômés bilingues. Le réseau scolaire anglophone du Québec continue d'accorder une priorité élevée à la connaissance du français pour tous les élèves, quelles que soient leurs habiletés, leurs aspirations et leur situation économique.

La réalisation de ce but sans sacrifier le patrimoine culturel d'un réseau scolaire anglophone demande un doigté particulier. Il faut prendre soin d'équilibrer le désir de donner de l'expansion aux programmes d'immersion en français avec les objectifs culturels et linguistiques des autres matières et les besoins des élèves inscrits aux programmes de non immersion en anglais.

RECOMMANDATIONS : FRANÇAIS LANGUE SECONDE

- 23) **QUE LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION** épaulé le remaniement et l'étoffement des programmes de français langue seconde aux niveaux primaire et secondaire.
- 24) **QUE LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION** reconnaisse la responsabilité spéciale qui incombe aux écoles anglaises d'éduquer leurs élèves dans les deux langues en leur attribuant des crédits spéciaux.
- 25) **QUE LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION** favorise la conception et la mise à l'essai d'autres modèles de programmes de français langue seconde.

PRÉPARATION A LA VIE PROFESSIONNELLE

Dans la tradition du réseau scolaire anglophone, l'enseignement technique/professionnel est perçu par de nombreux parents et éducateurs comme une voie moins noble pour les élèves. Sa place dans le secteur anglophone est celle d'une alternative au programme secondaire purement scolaire. Ce genre d'enseignement a été dispensé aux élèves moins doués sur le plan scolaire et qui apprennent plus facilement par l'expérience pratique afin de les doter de compétences utiles pour trouver du travail. Même si le programme n'a jamais été tenu en très haute estime, il a été utilisé avec imagination et avec des résultats pratiques fructueux dans un nombre incalculable d'écoles à l'intention des élèves en difficulté. Certains programmes de cette nature sont encore nécessaires.

Le récent remaniement par le ministre de la formation professionnelle pour qu'elle réponde au besoin d'une main-d'œuvre hautement qualifiée dans une économie moderne a eu pour résultat de laisser à la traîne une bonne partie du secteur anglophone. Avec ses impératifs scolaires beaucoup plus stricts, l'enseignement technique ne constitue plus une option moins exigeante par rapport au courant secondaire normal. Compte tenu de ce que les nouveaux programmes ont à offrir, il faut les faire connaître aux élèves. La publicité doit insister sur le fait que ces programmes conduisent à des emplois bien rémunérés qui demandent de hautes qualifications.

RECOMMANDATIONS : PRÉPARATION A LA VIE PROFESSIONNELLE

- 26) **QUE LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION** épaulé la relabouration suivie d'un plan d'enseignement technique et professionnel en anglais à l'échelle provinciale, ou la création dans le cadre de ce plan de centres anglais aussi bien que bilingues qui dispenseront des programmes dans diverses disciplines techniques et professionnelles, et fournisse l'aide nécessaire pour assurer que les élèves anglophones ont accès à ces centres.
- 27) **QUE LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION** reconnaisse la valeur des programmes d'apprentissage et des stages spéciaux pour les élèves doués de talents spéciaux et ceux qui apprennent mieux par l'expérience pratique.
- 28) **QUE LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION** ordonne qu'un nombre limité de cours pratiques et à option dans une variété de matières soient offerts aux élèves du secondaire que cela intéresse, surtout ceux dont le style d'apprentissage a besoin de tâches pratiques.
- 29) **QUE LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION** épaulé la formation pour les possibilités d'emploi offertes à l'échelon local ou régional avec la collaboration d'entreprises, d'industries et d'artisans.

CONCLUSION

Un système d'éducation doit refléter les impératifs sociaux et économiques de la société où il évolue. Il doit tenir lieu de terrain de formation aux apprenants sans perdre de vue les objectifs de la société ou ces apprenants seront appelés à vivre et à travailler.

Si l'on veut que le réseau scolaire anglophone survive et prospère au Québec et qu'il contribue à l'éducation et à la société québécoise, il faut concevoir un système de planification stratégique. Il faut qu'il y ait coordination et coopération entre toutes les composantes du réseau scolaire anglophone et la collectivité qu'il sert.

Ainsi que dans toute société dynamique, l'avenir du Québec dépend de la réussite de sa jeunesse. Le réseau scolaire anglophone a un rôle essentiel à jouer dans la tâche ardue qui consiste à préparer tous les élèves du Québec à façonner cet avenir de façon productive. Ses mérites sont profondément enracinés dans sa tradition d'excellence et dans sa faculté à s'adapter à un milieu en rapide évolution.

En dépit de ces qualités importantes, le réseau scolaire anglophone est un système social en état de siège. L'incertitude qui plane sur lui obscurcit l'avenir. Comme le démontre le présent rapport, les inscriptions ont accusé une chute spectaculaire, ce qui affecte l'accès aux programmes et aux services de soutien dans bien des régions. Si le réseau continue de se détériorer, cela risque de sérieusement miner le renouvellement de la population anglophone du Québec.

Le groupe de travail sur le réseau scolaire anglophone a consulté des élèves, des parents d'élèves, des employeurs, des enseignants, des commissions scolaires et des administrateurs dans tout le Québec. Il juge que les remèdes qu'il propose sont indispensables si l'on veut juguler l'exode hors Québec de langue anglaise et leur offrir une bonne éducation et des perspectives de carrière à la mesure de leurs attentes.

PARTIE III

LE RÉSEAU SCOLAIRE ANGLOPHONE DANS LES ANNÉES 1990

INSCRIPTIONS

On a recensé 100 000 élèves dans les écoles primaires et secondaires publiques de langue anglaise du Québec et 8 000 autres dans les écoles privées en 1990-91. Cela équivaut à tout juste moins de 10 % du total des inscriptions dans l'ensemble des écoles du Québec. (Tableau 1)

Pres de 60 % des élèves anglophones habitent l'île de Montréal et 25 % vivent dans les régions situées au nord et au sud de l'île de Montréal. (Tableau 2)

En outre, 19 000 élèves dont la langue maternelle est l'anglais sont inscrits dans des écoles francophones et deux tiers des élèves originaires d'autres provinces fréquentent l'école française. (Tableau 14)

Pres de 17 000 élèves des écoles anglaises sont des enfants à risque. Ils ont des difficultés d'apprentissage ou des handicaps qui font qu'ils ont au moins un an de retard sur leurs camarades. La plupart de ces élèves sont intégrés dans des classes normales et il y a de fortes chances pour qu'un grand nombre d'entre eux décrochent de l'école avant d'avoir obtenu leur diplôme de fin d'études secondaires. (Tableau 11)

LES ÉCOLES

Le réseau anglophone compte plus de 300 écoles où la langue d'enseignement est essentiellement anglais. On compte parmi celles-ci de nombreuses écoles qui offrent des programmes d'immersion en français; par ailleurs, 65 écoles dispensent des cours en français et en anglais.

La moitié des écoles anglophones comptent moins de 200 élèves; elles représentent 25 % des inscriptions au niveau du primaire et 13 % au niveau du secondaire. 7 % des élèves anglophones fréquentent des écoles qui comptent moins de 100 élèves. 80 % des écoles qui comptent moins de 200 élèves ont des classes à niveaux multiples; 28 % d'entre elles en comptent trois. C'est dans ces classes que bon nombre des enfants qui ont des difficultés d'apprentissage ont été intégrés.

COMMISSIONS SCOLAIRES

Une commission scolaire sur trois au Québec offre des enseignements en anglais à un degré quelconque. En général, les commissions protestantes sont principalement anglophones, même si certaines d'entre elles comptent un contingent francophone important; par exemple, les élèves francophones représentent 36 % des inscriptions de la Commission des écoles protestantes du Grand Montréal et 40 % de la Commission des écoles régionales protestantes de la rive sud. Par ailleurs, sur les 18 principales commissions protestantes du Québec, 8 ont une majorité d'élèves qui se déclarent protestants. (Tableau 20)

Les commissions scolaires catholiques sont nombreuses à avoir des écoles anglaises mais partout, les élèves anglophones y sont en minorité et en dehors de la région montréalaise en infime minorité. Dans certaines régions comme les Laurentides et les Cantons de l'Est, les commissions protestantes ont la responsabilité de tous les élèves anglophones, catholiques et protestants. Dans certaines autres régions comme la Gaspésie, la plupart des élèves catholiques sont inscrits dans des écoles qui relèvent d'une commission protestante.

ENSEIGNANTS

On dénombre 7 000 enseignants qui travaillent dans les écoles anglaises au Québec, 2 300 dans le secteur catholique et 4 700 dans le secteur protestant. Leur âge moyen s'établit à 44 ans et leur expérience moyenne à 18,6 ans. Environ 14 % des enseignants anglophones travaillent dans de petites écoles (de moins de 200 élèves). (Tableau 19)

Dans une étude sur les attitudes des enseignants réalisée pour le compte du Conseil supérieur de l'éducation (Berthelot 1991), les enseignants anglophones disent ce qu'ils pensent de leurs collègues francophones à propos d'un grand nombre de questions professionnelles. Mais l'on dénote certaines différences importantes. Les enseignants anglophones sont deux fois plus nombreux à faire valoir la fonction intellectuelle de l'école et beaucoup moins nombreux à admettre que les écoles se sont améliorées depuis 5 ans. Un tiers de tous les enseignants du primaire éprouvent un sentiment d'impuissance alors que les enseignants anglophones du secondaire sont sensiblement plus nombreux que leurs collègues francophones à éprouver ce sentiment. (Berthelot, 1991)

DYNAMIQUE DES INSCRIPTIONS

Entre 1972 et 1990, les inscriptions d'élèves anglophones ont chuté de 57 % et sont passées de 250 000 à 108 000. Durant la même période, les inscriptions dans le secteur francophone ont régressé de 24 %. C'est entre 1976 et 1986 qu'on a enregistré le recul le plus important: depuis 1986, le déclin s'est fait au rythme de 2 - 3 % par an. Sur l'île de Montréal, les inscriptions dans les écoles anglaises ont baissé de 64 % entre 1970 et 1990, contre 45 % dans le secteur francophone. (Tableaux 4-7)

Par ailleurs, selon les prévisions du gouvernement au chapitre des inscriptions dans le réseau anglophone, toutes choses étant égales par ailleurs, il semble qu'entre 1990 et 1995, les inscriptions au primaire augmenteront de 9 % et chuteront de 5 % au secondaire; les inscriptions au secondaire devraient commencer à augmenter en 1998. (Tableaux 8-10)

RÉGIME PÉDAGOGIQUE

Malgré quelques écarts minimes (par exemple au niveau de la langue seconde), le régime pédagogique est le même pour les écoles anglaises et françaises, un pour le préscolaire et le primaire et un autre pour le secondaire. Un nouveau régime pédagogique pour l'enseignement permanent est à l'étude.

À l'école primaire, voici la répartition des matières sur 6 ans :

Anglais	30 %
Mathématiques	20 %
Français langue seconde	9 %
Arts	9 %
Éducation physique	9 %
Éducation morale/religieuse	9 %
Sciences humaines	9 %
Sciences naturelles	5 %

Au secondaire, voici la répartition des matières du programme qui dure 5 ans :

Anglais	17 %
Mathématiques	14 %
Sciences et technologie (5 cours)	12 %
Français langue seconde	11 %
Sciences humaines (5 cours)	11 %
Éducation morale/religieuse	6 %
Éducation physique	6 %
Arts	4 %
Économie ménagère	2 %
Éducation sur le choix d'une profession	2 %
Éducation personnelle et sociale	2 %
COURS A OPTION	12 %

La principale innovation à se produire dans les écoles anglaises depuis quelques dizaines d'années réside dans la diversité des programmes visant à améliorer la qualité du français langue seconde. Mentionnons à titre d'exemple des programmes de français élargis ou renforcés ainsi que différents modèles de programmes d'immersion dans le cadre desquels diverses matières sont enseignées en français. Dans la plupart des écoles, le volume de français enseigné dépasse de loin les impératifs minimum du programme en ce qui concerne la langue seconde.

Par exemple, 94 % des élèves du jardin d'enfants sont instruits en français même si le programme n'est assorti d'aucun impératif, et près de 50 % suivent plus de la moitié de leur programme en français. Au niveau du primaire, 50 % des élèves suivent un programme d'immersion dont au moins 28 % est en français; au niveau du secondaire, 25 % des élèves apprennent au moins une autre matière en français. (Tableau 21)

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Dans l'ensemble, la baisse des inscriptions, sur laquelle sont venus se greffer des changements de règlement des dernières années, a eu des effets draconiens sur les programmes d'enseignement professionnel au niveau du secondaire. Les inscriptions ont chuté, en 1981, on comptait 9 000 étudiants anglophones inscrits à des programmes d'enseignement professionnel contre 1 000 (secteur jeunesse) en 1989. De nombreuses polyvalentes anglophones ont abandonné leurs ateliers et leurs cours et la plupart des élèves qui s'intéressent à l'enseignement professionnel suivent désormais ces programmes dans le cadre de l'éducation des adultes (6 500 étudiants anglophones en 1989). (Tableau 13)

On compte environ 40 spécialités professionnelles enseignées en anglais dans différentes commissions scolaires du Québec, la plupart des cours étant donnés dans la région de Montréal. Les cours d'enseignement professionnel à court terme ont été abandonnés, les critères d'admission ont été relevés à la 10^è année (secondaire IV) et les programmes sont aujourd'hui plus spécifiquement axés sur les compétences professionnelles.

ÉDUCATION DES ADULTES

La plupart des commissions scolaires où l'anglais prédomine sont dotées d'un directeur de l'éducation des adultes et proposent toute une variété de cours et de services aux adultes. On recense environ 16 000 étudiants inscrits à des cours d'enseignement général au niveau du secondaire et 7 000 autres à des cours d'enseignement professionnel.

Les commissions scolaires dispensent des cours de langue et d'alphabétisation et aident les adultes et les élèves qui ont décroché de l'école à améliorer leurs aptitudes à la vie quotidienne et leurs compétences professionnelles. D'autres cours importants dans les domaines de la vie familiale, du développement communautaire, de l'enrichissement culturel et de l'alphabétisation sont offerts par diverses organisations et personnes bénévoles et bon nombre de ceux et celles qui prennent part à ces activités, formelles et non formelles, sont membres de l'Association du Québec pour l'apprentissage des adultes.

QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT

Il existe diverses façons de mesurer la qualité de l'enseignement qui ne sont fiables que dans une certaine mesure.

Dans les écoles secondaires anglaises, le taux de décrochage des élèves qui n'ont pas pris de retard sur leur groupe d'âge au niveau du primaire est de 6,8 % contre 13,5 % dans le secteur francophone; pour les élèves qui ont pris du retard à l'école primaire, le taux de décrochage est de 32 % dans le secteur anglophone et de 51 % dans le secteur francophone. (Tableau 12, Brais, 1991)

Aux examens officiels du ministère de l'Éducation marquant la fin des études secondaires, la note moyenne et le taux de réussite ont été plus élevés dans le secteur anglophone que dans le secteur francophone pendant quatre des cinq dernières années. Les élèves des écoles anglaises qui ont subi leurs examens en français (c'est-à-dire ceux du programme d'immersion) ont obtenu des résultats encore supérieurs. (Tableau 17)

Dans une étude internationale réalisée vers le milieu des années 1980 sur les résultats obtenus en mathématiques et en sciences par des élèves de 13 ans de quatre provinces canadiennes et cinq pays étrangers (États-Unis, Corée, Espagne, Irlande et Royaume-Uni), les élèves du réseau scolaire anglophone du Québec ont obtenu en mathématiques de meilleurs résultats que les élèves de l'Ontario, d'Espagne, du Royaume-Uni, d'Irlande et des États-Unis; ils se sont classés juste derrière les élèves coréens. En sciences, leurs résultats étaient moyens, supérieurs à ceux des élèves des États-Unis, d'Irlande et des élèves francophones de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick et inférieurs à ceux des élèves de Colombie-Britannique et de Corée. (Tableau 18)

Les diplômés du réseau scolaire anglophone semblent être compétents dans les deux langues officielles et ne semblent pas avoir de difficultés à trouver du travail dans tout le Canada. En revanche, et les avis sont plus ou moins fondés sur la question, d'aucuns pensent que les aptitudes à lire et à écrire des élèves anglophones, leur pensée analytique et leurs aptitudes aux études ne sont pas suffisantes pour répondre aux exigences de l'enseignement supérieur et au marché du travail en rapide évolution.

ADMINISTRATION

Il existe d'importantes différences au niveau de la taille des structures et des ressources administratives destinées aux écoles anglophones dans les commissions scolaires protestantes et catholiques. Dans les 14 principales commissions protestantes et une commission neutre (la commission du Littoral sur la Basse Côte Nord), on recense des administrateurs au niveau de la commission, en général un directeur général, un directeur des services pédagogiques, un directeur de l'éducation permanente ou des adultes, un directeur du personnel et dans les commissions plus importantes, des directeurs régionaux ainsi que des conseillers sur les programmes et les services aux étudiants.

Dans les commissions catholiques, on ne trouve des structures administratives complètes que dans deux commissions : le secteur anglophone de la commission des écoles catholiques de Montréal et la Commission scolaire Baldwin-Cartier (sur le Lakeshore). Trois autres commissions catholiques de l'île de Montréal sont pourvues d'un administrateur et d'un effectif restreint responsable des écoles anglaises. Ailleurs, on ne trouve des administrateurs responsables des écoles anglaises qu'à Laval, Aymer et dans un consortium de quelques commissions catholiques de la rive sud.

Au fil des ans, les éducateurs de langue anglaise ont créé 30 associations à l'échelon provincial (sans compter les associations et les groupes locaux d'éducateurs à la fois francophones et anglophones). Beaucoup de ces associations sont divisées entre catholiques et protestants. On en compte 8 pour les administrateurs, 1 pour les commissions scolaires (protestantes), 2 pour les écoles privées, 3 pour les enseignants (sans compter de nombreuses associations locales d'enseignants), 2 pour les parents d'élèves et 11 pour les professeurs de diverses disciplines.

Au ministère de l'Éducation, les postes administratifs et professionnels explicitement chargés du réseau scolaire anglophone sont peu nombreux : environ 60 employés anglophones pour un effectif ministériel de plus de 1 200 personnes (dont moins d'une demi-douzaine d'anglophones que l'on peut considérer comme occupant des postes de responsabilité). La principale entité qui se consacre au réseau scolaire anglophone est constituée par les services éducatifs aux anglophones qui comptent 9 professionnels et 8 représentants régionaux.

Les services professionnels offerts par des psychologues, des responsables de la protection de la jeunesse, des infirmières scolaires, des travailleurs sociaux et des orthophonistes aux élèves anglophones sont limités même sur l'île de Montréal et pratiquement inexistantes ailleurs au Québec.

LES DÉFIS QUI SE POSENT AU RÉSEAU SCOLAIRE ANGLOPHONE DU QUÉBEC*

Même s'il existe de nombreuses analogies entre les écoles anglaises du Québec (au niveau des principes, des politiques, des structures et des défis), on relève également d'importantes différences qui reflètent des traditions différentes et un contexte propre à la situation géographique et à la localité.

QUEST DU QUÉBEC

L'Ouest du Québec désigne deux grandes régions : la région de l'Outaouais qui s'étend le long de la rivière des Outaouais et de la frontière avec l'Ontario et qui englobe les comtés de Pontiac, Papineau et Gatineau et les centres urbains de Hull, Aylmer et Gatineau; et la région de l'Abitibi-Témiscamingue au nord-ouest dans laquelle on trouve Rouyn, Rouyn-Noranda et Val-d'Or. L'Outaouais compte une population anglophone importante et stable, aussi bien urbaine que rurale, alors que les anglophones sont beaucoup moins nombreux dans le nord-ouest.

Pour la région de l'Outaouais, l'Ontario est un puissant aimant qui attire les gens qui veulent faire des études et travailler. Ottawa est une image et une norme de comparaison plus puissante que Montréal ou Québec pour les anglophones et leur système scolaire. L'Outaouais est une région inégale, peuplée de professionnels ambitieux et sophistiqués qui travaillent dans la capitale et d'habitants des campagnes, souvent des anglophones unilingues qui vivent là depuis des générations.

On compte environ 7 700 élèves anglophones dans l'Ouest du Québec : 5 000 dans l'Outaouais et l'Abitibi-Témiscamingue desservis par la Commission des écoles régionales protestantes de l'Ouest du Québec (dont quelques écoles catholiques), 2 000 desservis par cinq commissions catholiques dans la région de l'Outaouais et 700 élèves dans les commissions catholiques du Nord-Ouest. 18 % des élèves de l'Outaouais ont des difficultés d'apprentissage, contre 23 % dans le Nord-Ouest.

Depuis 1975, les inscriptions dans les écoles anglaises de l'Outaouais ont chuté de 43 % et de 70% dans le Nord-Ouest. Depuis 1986, les inscriptions sont relativement stables. Les prévisions relatives à 1995 laissent prévoir une hausse de 15 % dans l'Outaouais et une augmentation de 9 % dans le Nord-Ouest. Dans toute la région, on recense 200 enseignants anglophones dans les commissions catholiques et 300 dans la commission protestante.

Les principales difficultés que connaît l'Ouest du Québec sont :

- La rivalité avec l'Ontario
- L'absence de services de soutien suffisants en anglais
- La survie des petites écoles dans les localités
- L'isolement des enseignants qui travaillent dans les commissions catholiques
- Les exigences des parents qui veulent de meilleurs programmes en français
- La préservation du caractère des écoles anglaises

LAURENTIDES

La région située au nord et au Nord-Ouest de l'île de Montréal englobe un certain nombre de localités des Laurentides -- Lachute, Ste-Adele, Morin Heights, Arundel et Ste-Agathe.

On trouve deux commissions protestantes dans les Laurentides qui sont responsables de tout le réseau scolaire anglophone catholique et protestant. La Commission des Laurentides qui compte 1 700 élèves et une petite commission dissidente à Ste-Agathe (Laurentienne) qui compte 250 élèves. La Commission laurentienne compte 112 enseignants. Depuis 1974 on a enregistré une chute de 40 % des inscriptions mais on prévoit une augmentation de 18 % d'ici 1985.

Le caractère des Laurentides s'est transformé sous l'effet d'une baisse des populations anglophones traditionnelles, d'une augmentation de la pauvreté et d'une baisse des perspectives d'emploi. A l'instar de l'Ouest du Québec les basses Laurentides ressentent l'attrait de l'Ontario. L'an dernier 85 % des élèves de Lachute qui ont obtenu leur diplôme de fin d'études secondaires ont déclaré qu'ils envisageaient de quitter le Québec.

Principales difficultés :

- L'exode des anglophones particulièrement les jeunes
- La prestation de programmes en français renforcés en prolongeant la journée scolaire
- La prestation de programmes d'enseignement professionnel mieux adaptés
- La survie des petites écoles

LAVAL ET LANAUDIÈRE

Cette région englobe la ville de Laval ainsi que les villes de Deux-Montagnes, Rosemère, Joliette, Rawdon et Fabreville.

Le réseau scolaire anglophone à Laval et à Lanaudière relève des responsabilités de la Commission scolaire protestante de Lauréval (4 500 élèves) et d'un certain nombre de commissions catholiques. Chomedey de Laval qui a pris en charge les élèves anglophones d'un certain nombre d'autres commissions catholiques (1 800 élèves). Les Ecoles (450 élèves) Deux-Montagnes (250 élèves) et Des Manoirs (225 élèves). On compte environ 500 enseignants à Laval et Lanaudière.

Cette région a enregistré une baisse de 56 % depuis 1975 mais d'ici 1985 les inscriptions dans le réseau scolaire anglophone devraient augmenter de 15 % à Laval et de 29 % à Lanaudière. La hausse la plus importante de toutes les régions du Québec.

Principales difficultés :

- Fournir des prestations aux écoles catholiques
- Offrir des programmes d'enseignement professionnel adaptés
- Assurer la survie des petites écoles.

EST DU QUÉBEC

La région de l'Est du Québec s'étend de Trois-Rivières (La Mauricie-Bois-Francs) le long de la côte nord du St-Laurent jusqu'à Sept-Îles et Port-Cartier et elle englobe la région du Saguenay-Lac-St-Jean et quelques localités situées sur la rive sud à l'est de Québec : Chibougamau, Arvida, Chicoutimi, Sept-Îles et Port-Cartier. Les principales activités économiques sont le tourisme, une base des forces armées, une aluminerie dans le Saguenay, la fonction publique à Québec et les pâtes et papiers en Mauricie.

Du côté protestant, ce territoire est desservi par la Commission scolaire régionale de l'Est du Québec et par un certain nombre de commissions locales (Grand Québec, Saguenay, Sept-Îles, St-Maurice et Baie Comeau) et du côté catholique, par un grand nombre de commissions. De nouveaux élèves catholiques fréquentent les écoles des commissions protestantes. Deux tentatives de fusion des commissions catholiques et protestantes ont échoué.

Dans la région de la Mauricie, on recense 4 écoles primaires-secondaires combinées dans lesquelles sont inscrits environ 500 élèves. Dans la région de Québec-Chaudière-Appalaches, on compte 12 écoles (souvent deux dans une même communauté), moyennant un total de 2 400 élèves concentrés dans la région de Québec. Dans la région du Saguenay, on compte 5 écoles dans lesquelles sont inscrits 400 élèves. On recense environ 225 enseignants anglophones dans les régions regroupées.

Les inscriptions dans les écoles anglaises ont chuté de façon draconienne dans les trois régions depuis 1975 : de 64 % au Saguenay, de 49 % à Québec et de 69 % à Trois-Rivières (Mauricie). Selon les projections portant sur 1995, il devrait y avoir une hausse de 5 % dans le Saguenay et la Mauricie et de 9 % dans la région de Québec.

Principales difficultés :

- Isolement et impuissance des communautés catholiques anglophones
- Régression des inscriptions et des petites écoles
- Absence de services de soutien
- Enseignement de l'anglais

BASSE CÔTE NORD

La Basse Côte Nord englobe une série de villages au nord de l'île d'Anticosti, à peu près entre Sept-Îles et la frontière du Labrador. Ces communautés sont largement tributaires de la pêche et leur situation économique est catastrophique: on y relève un taux de chômage élevé, un grand nombre de prestataires du bien-être et un grand nombre d'analphabètes. Beaucoup de ces communautés sont exclusivement anglophones.

Cette région est desservie par la commission du littoral créée en 1967. Cette commission est responsable de tout le réseau scolaire, anglophone et francophone, catholique et protestant de même que du réseau scolaire des Autochtones qui habitent le territoire. La structure de cette commission est plutôt coloniale, les pouvoirs juridiques étant entre les mains d'un seul administrateur nommé par le gouvernement du Québec.

La commission est responsable de plus de 900 élèves dont les deux tiers sont anglophones. Les inscriptions dans le réseau anglophone ont chuté de 70 % depuis 1975 et cette chute devrait se poursuivre. Les 600 étudiants anglophones sont répartis entre les écoles d'une douzaine de communautés du littoral et leur transport est difficile et parfois impossible. En général, ces écoles comptent à la fois des élèves du primaire et du secondaire et leur taille varie de 11 à 130 élèves. Le coût moyen par élève est de 10 500 \$ (moyenne provinciale : 4 500 \$). On compte 100 enseignants dans la région dont l'âge moyen et l'expérience sont les plus bas de toutes les régions du Québec, à l'exception du Grand Nord.

Principales difficultés

- Isolement mais autonomie considérable des communautés
- Petites écoles isolées : absence de services de soutien
- Taux élevé d'analphabétisation
- Nombreuses familles monoparentales
- Piètre qualité de l'enseignement du français langue seconde
- Pas de formation professionnelle dans la région
- Bureaux de la commission situés en dehors de la région à Sept-Îles
- Fort taux de roulement des enseignants
- Dilemme des parents : faire rester les enfants de 13 ans dans la communauté ou les envoyer à l'extérieur pour y faire leurs études secondaires

GASPÉSIE

La Gaspésie englobe la péninsule de Rimouski jusqu'à la ville de Gaspé de même que les Îles-de-la-Madeleine. Les anglophones constituent environ 40 % de la population totale, et vivent pour la plupart dans de petits villages isolés le long de la côte. Sur le plan économique, toute la région traverse une crise. Ses principaux secteurs industriels sont les ressources naturelles et le tourisme et le chômage y est élevé à cause de la fermeture d'usines et d'entreprises, l'absence de l'émigration des jeunes et des gens éduqués et d'un sentiment général de malaise.

On compte un certain nombre de commissions scolaires qui servent les élèves anglophones de la région. La commission de l'Est du Québec a une école près de Matane; les commissions catholiques ont des écoles anglaises à Chandler, Gaspé, Douglastown et Barachois, toutes à l'extrémité de la péninsule, et l'on recense à peine plus de 200 élèves dans toutes ces écoles. La Commission scolaire régionale de Gaspésie couvre le reste du territoire de cette région, notamment les Îles-de-la-Madeleine et sert une population de 1 300 élèves. Les inscriptions dans le réseau anglophone ont chuté de 54 % depuis 15 ans et devraient encore baisser de 17 % d'ici 1995, soit la plus forte baisse prévue de toutes les régions du Québec. Environ 140 enseignants anglophones travaillent dans la région. L'un des faits préoccupants de l'éducation dans la région est que 40 % des élèves ont été dépistés comme ayant des difficultés d'apprentissage.

Principales difficultés :

- Appui des petites écoles isolées
- Pénurie de conseillers et d'autres professionnels comme des psychologues et des travailleurs responsables de la protection de la jeunesse capables d'offrir des services en anglais
- Absence de cours de formation professionnelle
- Distance entre les écoles et coûts administratifs élevés
- Problème de la survie de petites écoles dans des communautés où elles constituent d'importantes institutions sociales
- Besoin de sang neuf dans le corps enseignant

CANTONS DE L'EST

Par rapport à bien d'autres régions, la région des Cantons de l'Est est relativement petite et dispose d'un bon système de transport. Elle se divise en deux grands secteurs délimités par le lac Memphrémagog, un secteur Est centré autour des villes de Sherbrooke et Lennoxville et un secteur Ouest centré autour des villes de Cowansville et Granby. Sur le plan historique et social, les deux secteurs forment les Cantons de l'Est, même si Québec situe le secteur Ouest dans la région administrative de la Montérégie.

La région connaît des difficultés économiques, mais le taux de chômage y est inférieur à la moyenne du Québec et l'on enregistre un grand nombre d'activités dans le tourisme et le commerce.

Les anglophones représentent environ 10 % de la population globale et ils sont desservis par deux commissions scolaires régionales qui intègrent les élèves catholiques et protestants : la Commission régionale des Cantons de l'Est (Lennoxville) et la Commission du district de Bedford (Cowansville). La commission des Cantons de l'Est compte 3 300 élèves dans 11 écoles primaires (qui ont entre 65 et 375 élèves) et 3 écoles secondaires. La commission de Bedford compte 2 600 élèves dans 9 écoles primaires (dont la taille varie entre 50 et 350 élèves et dont la plupart ont quelques classes secondaires) et une école secondaire (850 élèves).

À elles deux, les commissions emploient environ 400 enseignants. Les inscriptions dans le réseau anglophone ont chuté de 53 % depuis 15 ans mais elles devraient connaître une hausse de 9 % d'ici 1995. Plus de 20 % des élèves ont des difficultés d'apprentissage.

Ces deux commissions offrent des programmes particulièrement novateurs d'alphabétisation, de prévention du décrochage et d'établissement de liens avec le secteur privé et d'autres commissions pour offrir toute une gamme de programmes d'enseignement professionnel aux jeunes et aux adultes.

Principales difficultés :

- Diminution du nombre de familles à revenu moyen et élevé
- Augmentation de la pauvreté
- Nombre croissant d'enfants ayant des difficultés d'apprentissage
- Rareté des perspectives d'emploi dans la région

RIVE SUD

La région de la Rive Sud (Montérégie) couvre un territoire gigantesque depuis le fleuve St-Laurent jusqu'à la frontière américaine, depuis la frontière avec l'Ontario jusqu'aux Cantons de l'Est. C'est essentiellement une région rurale dont la population est concentrée dans des villes dortoirs proches de Montréal. Même si l'on compte certaines industries importantes dans la région et que l'emploi est important dans le secteur tertiaire, l'économie est essentiellement tributaire de Montréal.

On compte à peine 15 000 élèves dans les écoles anglaises de la région (à l'exclusion du district de Bedford). 10 500 de ces élèves relèvent de trois commissions protestantes : Commission de la vallée du Châteauguay (8 écoles primaires, 2 écoles secondaires, 3 500 élèves); Commission scolaire régionale protestante de la Rive Sud (14 écoles primaires anglophones et anglophones-francophones, 4 écoles secondaires anglophones et 1 anglophone-francophone, 6 000 élèves); et la Commission de la vallée du Richelieu (4 écoles primaires anglophones et 2 anglophones-francophones, 1 000 élèves). Le reste des élèves anglophones (4 500) sont repartis entre 11 écoles primaires, 3 écoles secondaires et 1 école à la fois primaire et secondaire relevant de l'autorité de plus de 13 commissions scolaires catholiques. La Commission régionale du Châteauguay s'occupe de la formation secondaire des élèves à la fois catholiques et protestants.

Les inscriptions dans le réseau anglophone ont baissé de plus de 50 % depuis 1975, mais l'on s'attend à une augmentation de 11 % au cours des cinq prochaines années. 20 % des élèves ont des difficultés d'apprentissage. On recense environ 1 200 enseignants anglophones dans la région, dont les cinq sixièmes travaillent pour les commissions protestantes.

Des pressions s'exercent sur toutes les écoles pour qu'elles améliorent l'enseignement du français langue seconde et d'autres pressions se sont exercées sur les commissions protestantes de la Rive Sud (à l'exclusion de celle du Châteauguay) pour qu'elles dispensent un enseignement à leurs élèves francophones. Cela explique que toutes les écoles anglaises relevant de la commission protestante du Châteauguay offrent des programmes bilingues, même si la commission n'a pas d'école francophone. Les écoles relevant des commissions de la Rive Sud dans l'est de la région offrent toute une variété de programmes en français, de programmes d'immersion en français et de programmes en anglais souvent dans la même école. Certaines commissions catholiques ont envoyé leurs élèves anglophones dans les commissions protestantes.

Principales difficultés :

- Coût des services dans les commissions qui recouvrent un territoire aussi vaste
- Morcellement et vulnérabilité des écoles catholiques
- Problème des élèves anglophones qui n'arrivent pas à suivre les programmes d'immersion
- Définition de ce qui constitue une école anglophone

MONTREAL

Pres de 60 % des élèves anglophones du Québec sont inscrits dans des écoles de l'île de Montréal. Montréal a toujours été le grand centre de la vie sociale et culturelle de la communauté anglophone du Québec et depuis plusieurs dizaines d'années, la magnétisme de Montréal s'est encore accru tandis que les anglophones d'autres régions s'installaient à Montréal pour y faire leur vie et leur carrière. Montréal a toujours été la principale destination des gens qui s'installent au Québec. Or, Montréal est en proie à de sérieuses difficultés économiques, la reprise de l'économie y est fragile et de nombreux Montréalais se tournent vers l'Ouest et vers le Sud qui offrent de meilleures perspectives d'emploi dans les affaires, la technologie et les professions libérales.

On recense 62 000 élèves dans le réseau scolaire anglophone de l'île de Montréal, sans compter les 11 000 élèves anglophones inscrits dans le secteur public francophone. Les 62 000 élèves des écoles anglaises sont répartis à raison de 29 000 dans les deux commissions protestantes (CEPGM et Lakeshore), de 25 000 dans les commissions catholiques (CECM, Verdun, Baldwin-Cartier, Sault St-Louis, Ste-Croix et Jérôme-LeRoyer) et de 8 000 dans des écoles privées. Les élèves anglophones ne sont majoritaires que dans les deux commissions protestantes et même au sein de la CEPGM, leur majorité n'est que de 61 %. Dans les commissions catholiques, la plus forte majorité des élèves anglophones se trouvent dans la Commission Baldwin-Cartier (37 %).

Les élèves anglophones du secteur public sont desservis par 1 600 enseignants qui travaillent pour les commissions catholiques et par 2 300 enseignants travaillant pour les commissions protestantes, notamment ceux qui s'occupent des programmes d'immersion en français. Parmi les enseignants anglophones du Québec, ceux de Montréal se classent au deuxième rang pour ce qui est de l'âge moyen (après ceux de Laval) et ce sont eux qui possèdent le plus grand nombre d'années d'expérience.

Depuis 20 ans, les inscriptions dans le réseau scolaire anglophone public de l'île de Montréal ont chuté de 64 %, 61 % dans les commissions protestantes et 67 % dans les commissions catholiques; la baisse dans le secteur francophone a été de 45 %. Le recul a été particulièrement marqué dans la Commission des écoles catholiques de Montréal (77 %), de Ste-Croix (81 %) et de Verdun (82 %). Et les projections relatives à 1995 laissent entrevoir un nouveau repli de 5 %.

Ce recul des inscriptions a façonné le programme du réseau scolaire anglophone de l'île de Montréal, aiguissant la concurrence entre les commissions et entre les écoles au sein de la même commission, obligeant à fermer les petites écoles (ce qui entraîne un lot de problèmes émotionnels), réduisant les ressources et les services et entraînant un surplus d'enseignants et une diminution du nombre de nouveaux et de jeunes éducateurs (à l'exception des commissions protestantes francophones et des programmes d'immersion). En raison de l'expansion du secteur protestant francophone, de la multiplication des programmes d'immersion en français et de l'intégration de nombreux élèves ayant des difficultés d'apprentissage -- le tout dans un système en repli pâtissant d'un amaigrissement des ressources -- il est difficile d'offrir des chances égales et des services de qualité égale à tous les élèves.

Et pourtant, les écoles de l'île de Montréal offrent de meilleurs services que les écoles du reste du Québec. Il existe une masse critique d'administrateurs scolaires, de consultants, de spécialistes et d'enseignants anglophones capables de maintenir des systèmes d'une diversité et d'une qualité immenses.

Principales difficultés

- Incidence du recul prolongé sur les ressources, les services et le moral
- Morcellement des structures et des programmes
- Concurrence pour recruter des élèves qui sont devenus une denrée rare
- Vieillesse du corps enseignant
- Baisse de la qualité et du prestige des programmes anglais face au besoin de donner de l'ampleur aux programmes d'immersion en français

VOIX MULTIPLES, THEMES COMMUNS

En dépit de différences dans la situation et les aspirations des régions, et malgré les divergences de perception des différents groupes que nous avons entendus -- parents d'élèves, élèves, enseignants, administrateurs, membres des commissions scolaires, groupes communautaires -- on peut dégager certains thèmes communs

1. Les anglophones ne se sentent ni bienvenus ni voulus au Québec.
2. De nombreux anglophones, à l'instar de leurs concitoyens francophones, ont le moral à zéro à cause de la situation économique de leur région.
3. Les jeunes diplômés anglophones bilingues bien éduqués quittent le Québec, les décrocheurs anglophones unilingues restent. Les communautés ne se renouvellent pas.
4. Les communautés anglophones, surtout dans les régions rurales, ont besoin de leurs écoles. Cela est d'autant plus important que d'autres services comme les églises, les institutions culturelles et le leadership politique et professionnel s'affaiblissent ou disparaissent.
5. Les écoles de partout font face à des attentes plus élevées et à des exigences croissantes, parfois même irréalistes: bilinguisme parfait, intégration en douceur de tous les enfants dans un milieu qui les épauler, respect d'un ensemble complexe de règlements sur les programmes, amélioration des services avec des ressources amoindries, maintien à tout prix des petites écoles communautaires.
6. Les petites écoles ont particulièrement besoin d'être épaulées. Des coûts minimum se rattachent au maintien en service d'une école, quelle qu'en soit la taille. Les petites écoles (et les classes à niveaux multiples) peuvent constituer de bons milieux d'apprentissage, à condition qu'elles bénéficient des ressources et de l'appui nécessaires.
7. Les régimes pédagogiques sont trop rigides, centralisés et détaillés. Il n'est pas facile de les adapter à des milieux non urbains, aux petites écoles, pas plus qu'à la culture et à la mentalité anglophones.
8. Certains des programmes doivent être améliorés. Les avis sont partagés sur les programmes d'anglais. Les programmes de sciences humaines sont trop étroits. Nombreux sont ceux qui ont des réserves sur la valeur des cours d'éducation morale et religieuse. Les cours de mathématiques et de sciences sont constamment chambardés.

9. L'enseignement du français doit être mieux structuré et mieux reconnu. De petits réseaux sur le déclin ne peuvent offrir toute une gamme de programmes en français (tronc commun, tronc commun élargi, renforcé, immersion (précoce et tardive)). Les difficultés que pose la réalisation des objectifs d'une bonne connaissance de l'anglais et du français doivent être reconnues par l'octroi de subventions spéciales.
10. L'enseignement professionnel pose de sérieux problèmes. De nombreux élèves qui ont besoin de compétences professionnelles ne satisfont pas aujourd'hui aux critères d'admission aux nouveaux programmes. De nombreuses options ne sont pas disponibles en anglais ou sont difficilement accessibles.
11. Les manuels et les matériels didactiques sont souvent inexistant, peu nombreux, en retard, mal adaptés ou inférieurs aux matériels qui sont offerts ailleurs en anglais ou en français. Pour de nombreux cours, il n'y a pas de manuel qui convienne, ce qui pose des difficultés particulières aux enseignants des classes à niveaux multiples.
12. Les élèves qui ont des difficultés d'apprentissage sont souvent intégrés dans des classes qui n'ont pas les systèmes de soutien et les ressources nécessaires. De nombreuses classes ont une proportion tellement élevée de ces élèves qu'on ne peut plus parler de classes régulières.
13. Dans bien des régions, l'accès aux services de psychologues, de conseillers, d'agents de protection de la jeunesse, de travailleurs sociaux et d'orthophonistes anglophones est quasi inexistant.
14. Dans bien des régions, il existe peu de ressources communautaires à l'exception de l'école pour améliorer le taux d'analphabétisation.
15. Partout -- à Montréal comme dans les différentes régions -- les enseignants donnent l'impression d'être découragés et fatalistes sur la possibilité d'offrir des services d'apprentissage suffisants à leurs élèves.
16. Les décisions, surtout en ce qui a trait à l'attribution des ressources et à la conception des programmes d'études, doivent être décentralisées au niveau de la commission scolaire et de l'école.
17. La plupart de ceux qui travaillent dans le secteur catholique sont partisans -- souvent avec ardeur -- de commissions scolaires linguistiques. Dans certaines régions, ce besoin revêt une certaine urgence. Les avis dans le secteur protestant ne sont pas unanimes même si la plupart des gens se déclarent favorables à des commissions linguistiques.
18. Le réseau scolaire anglophone du Québec est un système en quête d'un système : visions élargies, meilleure coordination et partage des ressources, meilleure planification, meilleure diffusion des informations, meilleurs réseaux de soutien mutuel.

* Les renseignements dans cette section sont fondés sur les statistiques fournies par le ministère de l'Éducation, les rapports des représentants régionaux de la Direction des services éducatifs aux anglophones, les documents fournis par les commissions scolaires et les discussions de tables rondes ou de visites régionales.

ANNEXES

TABLES – TABLEAUX

Table 1

ENROLMENT 1990: QUEBEC, ENGLISH SECTOR, PUBLIC & PRIVATE

	PUBLIC	PRIVATE	OTHER	TOTAL
Elementary	57 488	1 914	263	59 665
Secondary	41 628	6 315	106	48 049
Total	99 116	8 229	369	107 714

Source: MEQ/DGSAR (1990). Sommaire de l'effectif scolaire selon la direction régionale.
1990-1991 (Chiffres provisoires — Version du 90-09-30)

Table 2

ENGLISH ENROLMENT 1990: PUBLIC & PRIVATE, BY REGION

	ELEMENTARY	SECONDARY	TOTAL	%
Gaspé	909	641	1 550	1
Saguenay-Lac.St-Jean	299	122	421	-
Québec	1 292	1 474	2 766	3
Trois-Rivières	466	59	525	-
Townships (Estrie)	2 015	1 718	3 733	3
Montreal: North	5 790	4 077	9 867	9
Montreal: South	10 646	7 160	7 806	17
Montreal: Island	33 300	29 225	62 525	58
Outaouais	3 923	2 993	6 916	6
North West	407	278	685	1
North Shore	618	302	920	1
TOTAL	59 665	48 049	107 714	100

Source: MEQ/DGSAR (1990). Sommaire de l'effectif scolaire selon la direction régionale.
1990-1991 (Chiffres provisoires — Version du 90-09-30)

Table 3

ENROLMENT 1990: MONTREAL ISLAND, ENGLISH SECTOR, PUBLIC

	PRE-SCHOOL	ELEMENTARY	SECONDARY	TOTAL	%
Jérôme-Le Royer	256	1 519	1 493	3 268	6
O. E. C. M.	927	4 606	4 800	10 333	19
Sainte-Croix	33	29	392	722	1
Verdun	35	210	224	472	1
Sault-Saint-Louis	224	1 401	1 109	2 734	5
Baldwin-Cartier	586	3 577	2 372	6 535	12
CATHOLIC	2 061	11 613	10 390	24 064	45
P. S. B. G. M.	1 664	9 192	7 971	18 827	35
Lakeshore	805	5 246	4 762	10 813	20
PROTESTANT	2 469	14 438	12 733	29 640	55
TOTAL	4 530	26 051	23 123	53 704	100

Source: Conseil scolaire de l'île de Montréal (1990). Relevé de l'inscription officielle au 30 septembre 1990.

Table 4

ENROLMENT TRENDS 1972-1990: QUEBEC, PUBLIC & PRIVATE

	ENGLISH ENROLMENT	% CHANGE	FRENCH ENROLMENT	% CHANGE
1972	250 479		1 345 133	
1976	230 578	-8	1 178 190	-12
1981	155 092	-33	1 023 596	-13
1986	119 790	-23	1 012 452	-1
1990	107 714	-10	1 021 448	+1

Source: MEQ Direction générale de la recherche et du développement.
Education Indicators for the Elementary and Secondary Levels 1991.

MEQ DGSAR (1990). Sommaire de l'effectif scolaire selon la direction régionale.
1990-1991 (Chiffres provisoires — Version du 90-09-30)

Table 5

ENGLISH ENROLMENT TRENDS 1986-1990: QUEBEC, PUBLIC & PRIVATE

	PRESCHOOL ELEMENTARY		SECONDARY		TOTAL	
	No.	% ch.	No.	% ch.	No.	% ch.
1986-87	60 061		59 729		119 790	
1987-88	60 035	0	56 391	-6	116 426	-3
1988-89	60 495	1	53 313	-5	113 808	-2
1989-90	59 910	-1	51 291	-4	111 201	-2
1990-91	59 665	0	48 049	-6	107 714	-3

Source: MEQ, Direction générale de la recherche et du développement.
Education Indicators for the Elementary and Secondary
Levels 1989, 1991.

MEQ/DGSAR (1990). Sommaire de l'effectif scolaire selon la direction régionale.
1990-1991 (Chiffres provisoires — Version du 90-09-30)

Table 6

ENGLISH ENROLMENT TRENDS 1975-90, PUBLIC SCHOOLS, BY REGION

	1975	1990	% CHANGE
Gaspé	3 358	1 550	-54
Saguenay-Lac St.Jean	1 162	421	-64
Québec	4 695	2 411	-49
Trois Rivières	1 697	525	-69
Townships (Estrie)	7 176	3 363	-53
Montreal: North	22 342	9 867	-56
Montreal: South	37 641	17 793	-53
Montreal: Island	136 349	54 738	-60
Outaouais	11 978	6 844	-43
North West	2 298	685	-70
North Shore	3 119	919	-71
TOTAL	231 815	99 116	-57

Source: Alliance Quebec (1986) and MEQ/DGSAR (1990)

Table 7

ENGLISH ENROLMENT TRENDS 1970-1990. MONTREAL, PUBLIC SCHOOLS

	1970	1990	% CHANGE
Jérôme-Le Royer	4 294	3 268	-24
O.E.C.M.	44 516	10 333	-77
Sainte-Croix	3 820	722	-81
Verdun	2 674	472	-82
Sault-Saint-Louis	6 772	2 734	-60
Baldwin-Carrier	10 183	6 535	-36
CATHOLIC	72 259	24 064	-67
P.S.B.G.M.	59 367	18 827	-68
Lakeshore*	16 621	10 813	-35
PROTESTANT	75 988	29 640	-61
TOTAL	148 247	53 704	-64

*including 2 071 students not living on the island of Montreal

Source: Conseil scolaire de l'île de Montréal (1989). Série de données sur les inscriptions du secteur PUBLIC depuis 1970 et prévision des populations scolaires de ce secteur pour l'ensemble du territoire du Conseil scolaire de l'île de Montréal.

Conseil scolaire de l'île de Montréal (1990). Relevé de l'inscription officielle au 30 septembre 1990.

Table 8

ENGLISH ENROLMENT 1990 & 1995 (PROJECTED)

		1990	1995	% change
CATHOLIC	Elementary	20 961	22 258	6
	Secondary	15 142	12 522	-17
	TOTAL	36 103	34 780	- 4
PROTESTANT	Elementary	34 782	38 162	10
	Secondary	26 651	27 175	2
	TOTAL	61 389	65 337	6
MULTI-CONF.	Elementary	1 465	1 645	12
	Secondary	1 281	1 047	-18
	TOTAL	2 746	2 692	- 2
TOTAL	Elementary	57 164	62 065	9
	Secondary	43 074	40 744	- 5
	TOTAL	100 238	102 809	3

Source: Fichier DCS. Direction générale de la recherche et du développement. 18 octobre 1991

Table 9

ENGLISH SECONDARY ENROLMENTS PROJECTIONS 1996-2000

	1996	1997	1998	1999	2000
Catholic	12 343	12 265	2 332	12 393	12 657
Protestant	27 666	27 722	28 135	18 494	28 994
Multi-Conf	1 065	1 078	1 109	1 152	1 205
Total	41 074	41 065	41 176	42 039	42 856

Source: Fichier DCS. Direction générale de la recherche et du développement. 18 octobre 1991

Table 10

REGIONAL PROJECTIONS FOR ENGLISH ENROLMENT, 1990 & 1995

	1990	1995	% change
Bas-St-Laurent	39	35	-10
Gaspésie	1 492	1 233	-17
Saguenay-Lac St-Jean	394	413	5
Québec	1 639	1 781	9
Chaudière-Appalaches	203	216	6
Trois Rivières (Mauricie)	769	811	5
Townships (Éstrie)	3 486	3 791	9
Montreal-North			
Laval	6 126	7 044	15
Lanaudière	766	1 067	39
Laurentides	3 036	3 596	18
Montreal-South			
Montérégie	19 587	21 676	11
Montreal-Island	51 803	49 178	-5
Outaouais	6 588	7 580	15
Abitibi-Témiscamingue (NW)	969	1 060	9
North Shore (Littoral)	1 002	919	-8
Northern Quebec	2 339	2 409	3
TOTAL	100 238	102 609	3

Source: Fichier DCS, Direction générale de la recherche et du développement, 18 octobre 1991

Table 11

ENGLISH-SPEAKING STUDENTS WHO ARE HANDICAPPED OR HAVE LEARNING OR
BEHAVIOUR DIFFICULTIES, 1990-91

REGION	TOTAL ENROLMENT	LEARN/DIFF & HANDICAPS	%
Bas-St-Laurent	39	0	0
Gaspésie	1 556	508	33
Saguenay-Lac-St-Jean	404	22	5
Quebec	1 638	209	13
Chaudière	203	39	19
Trois-Rivières	769	85	11
Townships (Estrie)	3 450	833	24
Laval	6 107	1 077	18
Lanaudière	766	114	15
Laurentides	3 021	519	17
Montréal	19 493	3 667	19
Montreal-Island	51 591	7 848	15
Outaouais	6 571	1 186	18
Abitibi-Témis.	969	219	23
North Shore	1 059	135	13
Northern Quebec	2 342	366	16
TOTAL	99 978	16 827	17

Source: Déclaration des clientèles scolaires, 1990-91

Table 12
DROP-OUTS

	% DROP-OUTS	
	English sector	French sector
After 5 years		
Cohort of 1981	14.9	22.4
Cohort of 1982	17.5	25.3
Cohort of 1983	17.4	26.2
After 6 years		
Cohort of 1981	17.4	27.5
Cohort of 1982	21.3	31.9

Source: Luc Beauchesne, Les abandons au secondaire, profil sociodémographique (MEQ, Direction générale de la recherche et du développement, 1991).

Table 13
ENROLMENT IN VOCATIONAL EDUCATION PROGRAMS

	YOUTH		ADULT	
	ENGLISH	FRENCH	ENGLISH	FRENCH
1972-73	13 165	69 944		
1976-77	14 856	32 239		
1981-82	8 830	69 418		
1986-87	4 070	25 009	3 361	89 499
1988-89	1 161	16 481	5 510	94 395
1989-90	1 048	13 326	6 575	101 283

Source: MEQ, Direction générale de la recherche et du développement, Education Indicators for the Elementary and Secondary Levels 1989, 1991.

Table 14

ENGLISH-SPEAKING STUDENTS ATTENDING FRENCH SCHOOLS, 1990-91

	ENGLISH MOTHER TONGUE	ENGLISH SPOKEN AT HOME
Preschool	2 348	2 478
Elementary	11 365	11 869
Secondary	4 952	5 371
TOTAL	18 665	19 718

Source: Déclaration des clientèles scolaires, 1990-91

Table 15

NUMBER OF EMIGRANTS, 15-24, FROM QUEBEC TO THE REST OF CANADA,
BY MOTHER TONGUE AND LEVEL OF SCHOOLING, 1981-1986

	ENGLISH	FRENCH	OTHER	NON- SPEC.	TOTAL
Less than secondary	275	315	35	45	670
Secondary only	6 170	4 440	565	770	11 945
Secondary vocational & post-secondary					
non-university	3 280	3 455	280	440	7 450
University	3 985	2 560	520	265	7 330
TOTAL	13 710	10 265	1 400	1 520	27 395

Source: Calculation by Marc Termote based on a special compilation of the 1986 census, prepared for the Conseil de la langue française, 1991.

Table 16

EDUCATIONAL LEVEL OF ADULT POPULATION, ENGLISH & FRENCH, 1986

	ENGLISH	FRENCH
Completed grade 9	83.4%	73.2%
Secondary school diploma	63.1%	56.0%
University	27.7%	14.2%

Source: Claude St-Germain, La scolarisation de la population adulte de quelques communautés culturelles du Québec en 1986, MEQ, Direction générale de la recherche et du développement, 1991.

Table 17

RESULTS IN MINISTRY EXAMINATIONS, SECONDARY SCHOOL, 1990

	AVERAGE MARK (%)		SUCCESS RATE (%)	
	English	French	English	French
1986	69.9	67.2	88.6	82.5
1987	70.2	68.1	85.6	77.5
1988	70.6	70.2	85.5	79.4
1989	71.3	69.4	83.6	77.3
1990	67.1	67.5	75.7	76.6

Source: MEQ, Direction générale de l'évaluation et des ressources didactiques, Provincial and School Board Results for the June 1990 Ministry-Prepared Examinations, February 1991.

Table 18

COMPARATIVE STANDING IN MATHEMATICS AND SCIENCE

AVERAGE PROFICIENCY, AGE 13

MATHEMATICS

SCIENCE

1. Korea
2. Quebec (French) 3. British Columbia 4. QUEBEC (ENGLISH) 5. New Brunswick (English)
6. Ontario (English) 7. New Brunswick (French) 8. Spain 9. United Kingdom 10. Ireland
11. Ontario (French) 12. United States

1. British Columbia 2. Korea
3. United Kingdom 4. QUEBEC (ENGLISH) 5. Ontario (English) 6. Quebec (French) 7. New Brunswick (English) 8. Spain
9. United States 10. Ireland 11. Ontario (French) 12. New Brunswick (French)

NOTE: Differences AMONG groups are significant, differences WITHIN groups are not significant.

Source: Archie E. Lapointe, Nancy A. Mead, Gary W. Phillips (1989). A World of Difference: An International Assessment of Mathematics and Science. Princeton, NJ: Educational Testing Service.

Table 19

FULL-TIME TEACHERS IN ENGLISH SCHOOLS, BY REGION,
TYPE OF BOARD, AVERAGE AGE, AVERAGE EXPERIENCE
1990-1991

	CATH. BDS.	PROT. BDS.	MULTI. BDS.	TOTAL	AVER. AGE	AVER. EXPER.
Gaspésie	15	123	—	138	42.4	14.8
Saguenay-Lac St.J.	18	9	—	27	41.7	14.1
Quebec	37	127	—	164	40.5	13.9
Trois Rivières	15	18	—	33	41.8	16.1
Townships (Estrie)	—	240	—	240	43.8	19.2
Lanaudière	13	—	—	13	41.8	18.2
Laurentians	14	132	—	146	42.3	17.2
Laval	124	346	—	470	46.4	17.3
Montréal	174	1 018	—	1 194	43.5	15.7
Montréal-Island	1 629	2 317	—	3 946	44.8	20.6
Outaouais	138	305	—	443	44.8	19.2
Abitibi-Témis.	56	—	—	56	41.0	17.4
North Shore	—	25	76	101	37.4	10.9
Northern Quebec	4	—	153	157	35.1	7.5
TOTAL	2 239	4 660	229	7 128	44.1	16.6

Source: Direction des études économiques et démographiques, Tableau 1, données provisoires, indicateurs pour les enseignants au secteur des jeunes pour l'année 1990-91, PERCOS II 1990-91

Table 20

DISTRIBUTION OF ENROLMENT IN PROTESTANT SCHOOL BOARDS BY RELIGION
INDICATED AND LANGUAGE OF INSTRUCTION, 1990-91

	TOTAL ENROLMENT	% PROT.	% CATH.	% ENG. INST.
Gaspesia	1 336	65	31	100
Eastern Quebec	1 339	47	13	76
Greater Quebec	1 081	65	7	52
Saguenay	383	49	0.5	39
Greater Seven Islands	346	23	26	45
St. Maurice	633	42	13	50
Baie Comeau	131	5	90	62
Eastern Townships	3 362	55	35	100
Bedford	2 615	60	30	100
South Shore	10 276	40	3	60
Richelieu Valley	1 271	38	10	85
Lakeshore	13 325	51	1	80
Chateauguay Valley	3 341	54	28	100
PSBGM	30 429	40	0.8	61
Laurenvai	7 745	28	11	63
Laurentian Dissident	242	31	57	100
Laurentian	1 745	52	34	100
Western Quebec	5 576	56	6	88

Source: Portrait statistique des commissions scolaires protestantes, 1990-91.

Table 21

FRENCH, SECOND LANGUAGE IN ENGLISH SCHOOLS

Kindergarten children studying French	94%
Kindergarten children with one-half or more of their program in French	50%
Elementary pupils with at least one other subject in French, besides core French	54%
Elementary pupils in an immersion program with 28-50% of their program in French	24%
Elementary pupils in an immersion program with over 50% of their program in French	25%
Secondary students taking one or more subject in French, besides core French	25%

Source: MEQ, D.S.E.A., French Second Language (1990)

BRIEFS / MEMOIRES

ASSOCIATIONS

Reading Council for Literacy Advance in Montreal (RECLAIM)
Greater Hull Parents' Committee
Alliance Quebec
Canadian Parents for French - Quebec
Association of Directors of English Schools Inc.
Quebec Association of Catholic School Administrators
Townshippers Association
West Island Teachers' Association
Learning Disabilities Association of Quebec Montreal/Laval Chapter
Quebec Association for Adult Learning (QAAL)
Vanier College Students Association
Gaspesia Teachers Association
Quebec Association of Independent Schools
Provincial Association of Protestant Teachers
Radio Québec
Montreal Council of Women
Lakeshore Teachers' Association
Adult Literacy Program

INDIVIDUALS / INDIVIDUS

Mr. Robert A.S. Fortin	Ms. Grace Prince
Mr. Harold Geltman	Mr. Robert Wolfe
Mr. Don Houston	Mr. & Mrs. G. Desjardins
Mrs. J.H. Ginns	Mrs. Diane Berty
Ms. Duclos	Mrs. Joyce Brash
Ms. Adelaide Burford	Ms. Lillian Hackett-Montminy
Mrs. Shirley Lockwood	Mrs. Ethel Sturtevant
Mr. & Mrs. Tim Crocker	Ms. Rona Hardy
Mr. Stuart McKelvie	Ms. Ann Rothfels
Mr. Brian Talbot	Ms. Patricia Feehan
Ms. Janet Cheasley	Mr. Don Karn
Ms. Marjory Latchem	Ms. Colette Canavan
Mr. Fernand Blais	Ms. Lorna Herland
Mr. Christopher Scott	Mr. Steve Potter

SCHOOL BOARDS / COMMISSIONS SCOLAIRES

Commission scolaire Du Littoral
South Shore Protestant Regional School Board
The Richelieu Valley School Board
La Commission Scolaire de la Jonquière

SCHOOLS / ECOLES

Ecole Heroes Memorial Elementary School
Centennial Regional High School
D'Arcy McGee High School
Laurentian Elementary School Committee
MacDonald-Cartier High School
Don Bosco School
Alexander Galt Regional High School
Sutton School
St. Paul's

BIBLIOGRAPHY/BIBLIOGRAPHIE

Anderson Gary (1991). Human Resource Development Outlook: Canada. Paper presented to the Pacific Economic Cooperation Conference, Human Resource Development Task Force Meeting, Osaka, September 2-3, 1991.

Arnopoulos, Sheila McLeod and Dominique Clift (1980). The English Fact in Quebec. Montreal: McGill-Queen's Press.

Beauchesne, Luc (1991). Les abandons au secondaire: profil sociodémographique. MEQ, Direction générale de la recherche et du développement.

Béland, Paul (1991). L'usage du français au travail: Situation et tendances. Québec: Conseil de la langue française.

Berthelot, Michèle (1991). Enseigner: Qu'en disent les profs? Rapport d'une recherche menée auprès du personnel enseignant du primaire, du secondaire et du collégial. Québec: Conseil supérieur de l'éducation.

Betcherman, Gordon and others (1991). Employment in the Service Economy. Ottawa: Economic Council of Canada.

Bissonnette, Lise (1990). Un bon jugement sur le fouillis. Le Devoir, 27 septembre 1990.

Bissonnette, Lise (1991). Une première réforme de l'éducation. Le Devoir, 5 janvier 1991.

Boudreau, Spencer (1990). From de jure to de facto: The Identity and Viability of Catholic Religious Education in the English-Catholic Public Schools of Quebec. Doctoral Dissertation, Concordia University.

Bouthillier, Guy (1988). Ecoles anglaises: La pénétration des valeurs québécoises. Action Nationale, 78-7: 561- 565.

Brais, Yves (1991). Retard scolaire au primaire et risque d'abandon scolaire au secondaire. Québec: Ministère de l'Éducation, Direction générale de la recherche.

Burgess, Donald A. (1982). Reorganizing the School System in Quebec. Education Canada, 22-4: 12-16.

Caldwell, Gary (1982). Anglo-Quebec on the verge of its history. Language and Society, 8 (autumn): 3-6.

Caldwell, Gary and Eric Waddell (1982) The English of Quebec: From Majority to Minority Status. Québec: Institut québécois de recherche sur la culture.

Canada (1989). Adjusting to Win: Report of the Advisory Council on Adjustment. Ottawa: Minister of Supply and Services.

Canada (1991). Learning Well ... Living Well: A Discussion Paper on the Future of Learning in Canada.

Canada. Multiculturalism and Citizenship Canada (1990). Creating a Learning Culture: Work and Literacy in the Nineties.

Canada. Statistics Canada (1989). Education in Canada: A Statistical Review for 1987-88. (Catalogue 81-229)

Canada. Statistics Canada (1990). Survey of Literacy Skills Used in Daily Activities.

Canadian Chamber of Commerce (1989). Focus 2000: Report of the Task Force on Education and Training. Toronto: Chamber of Commerce.

Canadian Chamber of Commerce (1990). Focus 2000: Business-Education Partnerships - Your Planning Process Guide. Toronto: Chamber of Commerce.

Canadian Labour Market and Productivity Centre (1990). Report of the Task Force on the Labour Force Development Strategy.

Carpentier-Roy, Marie-Claire (1991). Organisation du travail et santé mentale chez les enseignantes et les enseignants du primaire et du secondaire. Québec: Centrale de l'Enseignement du Québec.

Centrale de l'Enseignement du Québec (1991). Viellissement et condition enseignante. Québec: CEC.

Cochrane, G. and others (1986). Final Sub-Committee Report to the Committee for English Language Education: Problems and Needs Assessment, English Schools of Quebec. Montreal: Committee for English Language Education.

Conseil de la langue française (1991). Indicateurs de la situation linguistique au Québec. Québec: CLF.

Corporate-Higher Education Forum (1990). To Be Our Best: Learning for the Future: An Advisory on Education. Montreal: Corporate-Higher Education Forum.

Crocker, Robert K. (1990). Science Achievement in Canadian Schools: National and International Comparisons. Ottawa: Economic Council of Canada, Working Paper No. 7.

Easton, Stephen T. (1988). Education in Canada: An Analysis of Elementary, Secondary and Vocational Schooling. Vancouver B.C.: The Fraser Institute.

Economic Council of Canada (1990). Good Jobs, Bad Jobs: Employment in the Service Economy. Ottawa: Economic Council of Canada.

Estates General, Québec, on the Quality of Education (1986). Summary of Workshops.

Federation des comités de parents de la Province de Québec (1990). Are You Interested in Keeping Your Small School Open? A Survey 1989-1990. Montreal: FCPPO.

Fournier, Nicole (1990). Motivation in secondary public school teachers. Unpublished Master's thesis. McGill University.

Ghosh, Patna and Douglas Ray (Eds.) (1991). Social Change and Education in Canada. Second Edition. Toronto: Harcourt Brace Jovanovich.

- Hanson, Yvonne (1985). Parents' Perception of their Role in School Governance in Quebec 1981-1984. Unpublished Master's thesis, McGill University.
- Harvey, Fernand et al. (1987). Le Québec français et l'école à clientèle pluriethnique. Québec: Conseil de la langue française.
- Hatfield, David (1987). Motivation to Return and Subsequent Satisfaction among High School Students Enrolled in Montreal Area Outreach Schools. Unpublished Master's thesis, McGill University.
- Henchey, Norman and Donald Burgess (1987). Between Past and Future: Quebec Education in Transition. Calgary: Detselig.
- Isherwood, G.B. (1991). Student Demographics: The Multiethnic Evolution of Metropolitan Montreal Schools. Paper presented at the Canadian Association for the Study of Educational Administration Conference, Kingston, Ont. June 1991.
- Isherwood, G.B. and Judith Achoka (1991). The Secondary School Principal in Quebec: Role and Responsibilities. Education Canada, (Spring): 39-43.
- Kearns, David T. and Denis P. Doyle (1988). Winning the Brain Race. San Francisco, CA: Institute for Contemporary Studies.
- Krahn, Harvey and Graham S. Lowe (1990). Young Workers in the Service Economy. Ottawa: Economic Council of Canada, Working Paper No. 14.
- Kuntz, Harry and Calvin C. Potter (1989). Whither the Protestant School System in Quebec? Montreal: Quebec Federation of Home & School Associations.
- La formation professionnelle [dossier spécial]. Le Devoir, 25 janvier 1991.
- La loi 107 et le jugement de la Cour d'appel [document]. Le Devoir, 27 septembre 1990.
- Lapointe, Archie, E., Nancy A. Mead, Gary W. Phillips (1988). A World of Differences: An International Assessment of Mathematics and Science. Princeton N.J.: Educational Testing Service.
- Latif, Georges (1990). L'école québécoise s'ouvre à la pluralité. Vie pédagogique, 67 (mai-juin): 18-21.
- Lieber, Cathy (1989). Tales out of School: What's Wrong - What's Right - with Quebec Education. Montreal, 18-8: 27-31.
- Locher, Uli (1988). Les anglophones de Montréal: émigration et évolution des attitudes: 1978-1983. Gouvernement du Québec, 1988.
- Lockhart, Alexander (1991). School Teaching in Canada. Toronto: University of Toronto Press.
- MacDonald, Robert J. (1981). Language, education and society in Quebec. In Canadian Education in the 1980s, J. Donald Wilson (Ed.), Calgary: Detselig, pp. 115-132.
- Mackay, Murdo (1987). The Language Problem and School Board Reform on the Island of Montreal. Unpublished Master's thesis, McGill University.

- Magnuson, Roger (1989). Constitutionalism and the Plight of English Education in Quebec. Education and Law Journal, 2-2: 119-137.
- Magor, Murray (1980). Constitutional Guarantees and Education in Quebec. McGill Journal of Education, 15:55-68 (Winter).
- Magor, Murray (1986). The Language of Education: A Study of Bill 101 in Terms of Constitutional and Natural Law. Unpublished Master's thesis, McGill University.
- Mair, Nathan (1980). The Quest for Quality in the Protestant Public Schools of Quebec. Quebec: Comité Protestant.
- Maneu, Robert (1983). L'émigration des anglophones québécois. Cahiers québécois de démographie, 12-2, p. 278.
- Maisonneuve, Daniel (1984). L'état de scolarisation de la population québécoise: Une Analyse des données du recensement de 1981. Quebec: MEQ.
- Martel, Angélique (1991). Official Language Minority: Education Rights in Canada. From Instruction to Management. Ottawa: Office of the Commissioner of Official Languages.
- Milner, Henry (1986). The Long Road to Reform: Restructuring Public Education in Quebec. Montreal: McGill-Queen's Press.
- Moore, Patti (1990). Preliminary Study of Literacy Needs in the Anglophone Sector. Sillery: Eastern Quebec Regional School Board.
- OECD (1989). Schools and Quality: An international Report. Paris: Organisation for Economic Co-operation and Development.
- OECD (1989). Education and the Economy in a Changing Society. Paris: Organisation for Economic Co-operation and Development.
- OECD (1990). The Teacher Today: Tasks, Conditions, Policies. Paris: Organisation for Economic Co-operation and Development.
- O'Hara, Martin (1989). Student Attitude Towards School in Quebec English Secondary Schools. Unpublished Master's thesis, McGill University.
- Paille, Michel (1989). Nouvelles tendances démographiques dans l'île de Montréal, 1981-1996. Quebec: Conseil de la langue française.
- Paillet, Michel (1990). Accroissement de la population allophone au Québec, horizon 2006. Quebec: Conseil de la langue française.
- Paillet, Michel (1991). Les écoliers du Canada admissibles à recevoir leur instruction en français ou en anglais. Quebec: Conseil de la langue française.
- Parti Libéral du Québec (1989). Rapport d'étape du comité ad hoc sur la communauté anglophone. (mimeo).
- Proulx, Jean-Pierre (1990). Les anglo-québécois: la minorité la plus favorisée. Le Devoir, 5 mars 1990.

Proulx, Jean-Pierre (1990). Deux minorités, deux mesures. [series]. Le Devoir, 7 mars 1990. [8 other dates].

Proulx, Jean-Pierre (1990). L'exode des jeunes cerveaux anglophones. Le Devoir, 13 décembre 1990.

Proulx, Jean-Pierre (1991). Retour des remous linguistiques et religieux. Le Devoir, 10 avril 1991.

Purchase, Bryne B. (1991). The Innovative Society: Competitiveness in the 1990s. Toronto: C.D. Howe Institute.

Rudin, Ronald (1986). The Forgotten Quebecers. A History of English-speaking Quebec 1957-1980. Québec: Institut québécois de recherche sur la culture.

Québec (1985). Le Québec statistique. Edition 1985-1986.

Québec (1990). Basic School Regulations (régime pédagogique) for Preschool and Elementary School Education. Order-in-Council 73-90. 24 January 1990.

Québec (1990). Basic School Regulations (régime pédagogique) for Secondary School Education. Order-in-Council 74-90. 24 January 1990.

Québec. Conseil supérieur de l'éducation (1990). Les cheminements particuliers de formation au secondaire: faire droit à la différence.

Québec. Conseil supérieur de l'éducation (1991). L'Intégration des savoirs au secondaire, au cœur de la réussite éducative.

Québec. Conseil supérieur de l'éducation (1991). Rapport annuel 1990-1991 sur l'état et les besoins de l'éducation -- La profession enseignante: vers un renouvellement du contrat social.

Québec. MEQ (1988). Individualized Paths for Learning.

Québec. MEQ (1988). The Proceedings of the Provincial Symposium on Small Schools. Tadoussac, October 14, 15 and 16, 1987.

Québec. MEQ (1989). Education in Québec: A Progress Report.

Québec. MEQ (1990). L'Éducation en 1990-1991, Le Point.

Québec. MEQ (1990). General Education in the Youth Sector: Preschool, Elementary School and Secondary School -- 1991-92 Directives.

Québec. MEQ (1990). Mission ministérielle: Réalisations, 1989-90. Perspectives 1990-91: Réseaux et effectifs.

Québec. MEQ (1990). Principales statistiques sur l'Éducation préscolaire, primaire, secondaire.

Québec. MEQ (1990). Répertoire des programmes de formation professionnelle au secondaire et des établissements autorisés à les dispenser, 1990-1991.

Quebec, MEQ (1991). Going to School in Quebec: Information for Parents Who are Newcomers to Quebec.

Quebec, MEQ (1991). Repertoire des organismes et des établissements d'enseignement

Quebec, MEQ (1991). Education: Driving Our Future -- 1991-1993 Orientations

Quebec, MEQ, Direction des services éducatifs aux anglophones (1989). Study of Small Schools (200 Students or Fewer) in the English Sector. Preliminary Report

Quebec, MEQ, Direction des services éducatifs aux anglophones (1990). French Second Language: Report on Instruction in French as a Second Language in the English Schools of Quebec

Quebec, MEQ, Direction des services éducatifs aux anglophones (1990). French Second Language: Pedagogical Support Measures 1990-1992.

Quebec, MEQ, Direction générale de l'évaluation et des ressources didactiques (1991). Provincial and Private School Results for the June 1990 Ministry-Prepared Examinations.

Quebec, MEQ, Direction générale de l'évaluation et des ressources didactiques (1991). Provincial and School Board Results for the June 1990 Ministry-Prepared Examinations.

Quebec, MEQ, Direction générale de la recherche et du développement (1991). Education Indicators for the Elementary and Secondary Levels, 1991

Podtaille, David F. (1990). La participation du Canada à la Deuxième Enquête internationale sur les mathématiques. Ottawa: Conseil économique du Canada. Document de travail No. 6.

Pona, Susan (1989). Characteristics of Effectiveness of an Alternative High School: A Follow-up Study of its Graduates. Unpublished Master's thesis, McGill University.

Schools in the 90s (series). The Gazette, March 3-10, 1990.

Scowen, Reed (1991). A Different Vision: The English in Quebec in the 1990's. Toronto: Macmillan.

Senechal, Gilles (1987). Les allophones et les anglophones inscrits à l'école française. Quebec: Conseil de la langue française.

Smith, William (1989). The Education of Exceptional Children in Quebec: A Study of Government Policy Goals and Legislative Action. Unpublished Master's thesis, McGill University.

Southam Press (1987). Broken Words: Why Five Million Canadians are illiterate. Toronto: Southam Press.

St-Germain, Claude (1991). La scolarisation de la population adulte de quelques communautés culturelles du Québec en 1986. Ministère de l'Éducation, Direction générale de la recherche et du développement.

Stevenson, Hugh A. and J. Donald Wilson (Eds.) (1988). Quality in Canadian Public Education: A Critical Assessment. London: Falmer Press.

Termote, Marc et Danielie Gauvreau (1988). La situation demotolinguistique du Quebec. Quebec: Conseil de la langue française.

Tribault, Mariette (1982). Education Services to Anglophones: Serving 11 Regions. Megnews 69:8 (August)

Williams, Tom R. and Holly Millinoff (1990). Canada's Schools: Report Card for the 1990s. Toronto: Canadian Education Association.

Wilson, James (1987). A Profile of Teachers on Availability in the Protestant School Board of Greater Montreal. Unpublished Master's thesis. McGill University.

